

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal de *St Maurice*

DOUBLE REGISTRE  
DES ACTES DE NAISSANCE ET D'ADOPTION  
DE LA COMMUNE de *Duboullivier*

AN IX.

De l'Imprimerie de BALLARD, Imprimeur de la Préfecture du Département  
de la Seine, rue des Mathurins-Jacques, n°. 328.

AN IX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Le présent Register, contenant *vingt* feuillets, servira pendant l'an IX à l'inscription des actes de Naissance et d'Adoption de la commune d'*Aubervilliers* comprise dans l'Arrondissement communal de *Franciade* Département de la Seine; savoir, *vingt* feuillets pour les actes de Naissance, et *vingt* feuillets pour les actes d'Adoption; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné.

A *Franciade* le *quatre* jour du mois de *Coupleur* l'an *neuf* de la République française.

*M. B.*

MODÈLE D'ACTE DE NAISSANCE.

Mairie d' *ARRONDISSEMENT* communal d' *Franciade*

Du *quatre* jour du mois de *Coupleur* l'an *neuf* de la République française.

ACTE DE NAISSANCE de *Marie Gertrude* né le *sept* à *onze* heure du *matin* fil de *Nicolas Lemaître Cultivateur* et de la citoyenne *Marie Reine Meziere*, sa légitime épouse demeurant *en cette commune*, lesquels y ont été mariés le *quatre* *Octobre* mil sept cens quatre-vingt dix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un *fil*.

Premier témoin le citoyen *Guillaume Fontaine* *Marchand* âgé de *quarante un* an, demeurant *en cette commune*.

Second témoin la citoyenne *Marie Gertrude Bonneau*, âgée de *trente un* ans, femme de *Michel Annet* *meur de Troy* marchand de *garine*, demeurant *aussi en cette commune*.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen *Nicolas Lemaître*, père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé *G. Fontaine* et *G. Bonneau*.

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire d' *Aubervilliers*, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.



Du septième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf de la République française.

N. premier. - ACTE DE NAISSANCE de *Marie Gertrude* fille née le *sept* à *onze* heure du *matin* fil de *Nicolas Lemaître Cultivateur* et de la citoyenne *Marie Reine Meziere*, sa légitime épouse demeurant *en cette commune*, lesquels y ont été mariés le *quatre* *Octobre* mil sept cens quatre-vingt dix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un *fil*.  
Premier témoin le citoyen *Guillaume Fontaine* *Marchand* âgé de *quarante un* an, demeurant *en cette commune*.

Second témoin la citoyenne *Marie Gertrude Bonneau*, âgée de *trente un* ans, femme de *Michel Annet* *meur de Troy* marchand de *garine*, demeurant *aussi en cette commune*.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen *Nicolas Lemaître*, père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé *G. Fontaine* et *G. Bonneau*.

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire d' *Aubervilliers*, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers ~

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine. ~

Du douzième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf ~ de la République française.

N° 22

*Boudier*  
*N° 11*  
ACTE DE NAISSANCE de Marie Geneviève ~  
fille née le onze à dix heure du matin ~  
de Louis Guillaume Boudier, cultivateur et ~  
de Marie Geneviève Lamarche, sa légitime épouse ~  
demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés  
le vingt deux Novembre mil sept-cens quatre-vingt douze.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. ~

Premier témoin le citoyen Antoine Jean Pingard, âgé de  
vingt un ans, fils de Jacques Pingard cultivateur, et  
de Marie Geneviève Boudier demeurants en cette  
commune. ~

Second témoin la citoyenne Marie Louise Daumain, fille  
agée de vingt quatre ans, demeurante à Paris rue du ~  
château landon, faubourg martin, Section du Nord ~

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Louis Guillaume  
Boudier, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer ~  
ainsi que le second témoin, le premier a signé avec moi ~  
après lecture faite ~

Et ont signé

*Antoine Jean Pingard*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers. ~

Arrondissement communal de Franciade ~  
Département de la Seine

*Deuxième*



Du douzième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf ~ de la République française.

N° 30

*Meziere*  
*Honoré*

ACTE DE NAISSANCE de Honoré ~  
gisa née le onze à onze heures du soir ~  
fil: de Jean Meziere cultivateur et de Marie Louise  
Boudier, sa légitime épouse demeurants en cette ~  
commune, lesquels y ont été mariés le quatre Brumaire ~  
l'an quatre de la République. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon ~

Premier témoin le citoyen Honoré Claude Demars  
Cultivateur, âgé de quarante ans, demeurant en cette ~  
commune. ~

Second témoin la citoyenne Marie Geneviève Meziere ~  
agée de vingt trois ans, soeur de l'enfant, fille demeurante ~  
chez son pere. ~

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean  
Meziere qui a signé avec moi, ainsi que les ~  
deux témoins après lecture faite ~

Et ont signé

*Honoré Claude Demars*  
+ pere de l'enfant, ~ approuvé le renvoi ~  
*Geneviève Meziere*  
*Jean Meziere*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers ~ faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine.

Du dix neuvième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf de la République française.

N. 49

Poisson  
M<sup>lle</sup> Antoinette

ACTE DE NAISSANCE de Marie Antoinette  
née le dix huit à deux heure du matin  
fille de Adrien POISSON, cultivateur et de Marie  
Cécile POISSON, sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés le neuf avril  
mil sept cens quatre-vingt treize.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Antoine Fleury fils de Nicolas  
Cultivateur, Cousin issu de germain, âgé de trente ans  
demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Pierrette Antoinette Poisson  
Soeur de l'accouchée, âgée de vingt six ans, femme de  
Paul Christophe Demars cultivateur demeurant en cette  
commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Adrien POISSON  
père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux  
témoins ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé  
A. Fleury  
Antoinette Poisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

troisième

171



Du dix neuvième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf de la République française.

N. 52

Hebert  
Enfant mâle

ACTE DE NAISSANCE de Enfant mâle

Jumaux, né le dix neuf à dix heure du matin  
fils de naturel de Marie Victoire Hebert, âgée de vingt sept  
ans, non mariée; née en cette commune le cinq septembre mil  
sept cens soixante treize, fille de Jacques Guillaume  
Hebert cultivateur et de Marie Madeleine Mousset son  
épouse, tous demeurants en cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin Jean Meunier, Journalier, âgé de cinquante  
un ans, lequel était accompagné de Edme Jean Meunier son  
fils âgé de treize ans, demeurants en cette commune, le père  
a déclaré ne savoir signer, le fils a signé.

Second témoin Marie Claude Hebert, soeur de l'accouchée  
fille, travaillant aux légumes, âgée de vingt trois ans  
demeurante en cette commune, a déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à nous faite par la citoyenne Marie Félicité  
Fourdoisson, sage femme qui a fait l'accouchement, épouse  
de Jean Remy Joseph Delehel tailleur d'habits demeu-  
rants en cette commune, laquelle a signé, après  
lecture faite.

Et ont signé D'après l'attestation de la citoyen Fourdoisson  
Sage femme; au moment quelle était de partir avec les deux  
Enfants et les quatre témoins, pour se rendre à la maison  
Commune, il en est mort un en foi de quoi elle a signé  
+ prête & approuvé le renvoi  
Marie Félicité Fourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.  
Arrondissement communal de Francia de Département  
de la Seine

Du dix neuvième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf de la République française.

N. 69

ACTE DE NAISSANCE de Jean Nicolas  
Jumeaux né le dix neuf à dix heure du matin  
fil de naturel de Marie Victoire Hebert, âgée de vingt  
sept ans, non mariée, née en cette commune le cinq Septembre  
mil sept cent soixante treize, fille de Jacques Guillaume  
Hebert cultivateur et de Marie Madeleine Mousset son épouse  
tous demeurants en cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin la citoyenne Marie Lereau, veuve de Jean Porchel  
Cultivateur demeurant en cette commune qui a déclaré ne savoir  
signer, âgée de quarante sept ans, laquelle était accompagnée de  
Jean Nicolas Porchel son fils âgé de douze ans, lequel a signé.

Second témoin la citoyenne Marie Genevieve Tunniere épouse de Baptiste  
Thévenot marchand de vin demeurant à Cressencour près Francia de  
âgée de quarante cinq ans. Marie Catherine Diot sa fille  
âgée de quinze ans, a aussi été présente au dit acte. Elles ont signé.

Sur la réquisition à moi faite par la citoyenne Marie Felicité Jourdois  
son, sage femme qui a fait l'accouchement, épouse de Jean Remij  
Joseph Delehol tailleur d'habits demeurants en cette commune  
laquelle a signé après lecture faite. un mot rajé nat.

Et ont signé Jean Nicolas Porchel

Catherine Gurot  
Marie Felicité Jourdois

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

quatrième  
Mairie d'Aubervilliers  
Arrondissement communal de Francia de  
Département de la Seine



Du vingtième jour du mois de Vendémiaire  
l'an neuf de la République française.

N. 70

ACTE DE NAISSANCE de Marie Françoise  
Boucheuse née le dix neuf à onze heure du soir  
fille de Pierre Boucher charretier et de Marie Anne  
Cousin, sa légitime épouse demeurants en cette commune  
lesquels ont été mariés le sept Octobre mil sept cent  
quatre-vingt treize de l'an Second de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Claude Thierry, maçon âgé de  
trente cinq ans, demeurant en cette commune, lequel  
a signé.

Second témoin la citoyenne Françoise Adelaïde Nicole Boucher  
fille de Claude Boucher, cultivateur et de Marie Bidaut  
son épouse, âgée de vingt sept ans demeurant en cette commune,  
a déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Pierre  
Boucher, père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir  
signer ainsi que le second témoin, le premier a signé avec  
moi après lecture faite.

Et ont signé Claude Thierry

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du vingt septième jour du mois de Vendémiaire l'an neuf de la République française.

N° 8

Demars  
M<sup>lle</sup> Eugène

ACTE DE NAISSANCE de Marie Eugène

née le vingt sept à dix heure du matin fille de Jacques Christophe Demars, cultivateur et de Marie Eugène Leboue, sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels ont été mariés à Pantin, ci devant chef lieu du Canton le vingt Vendémiaire l'an sept de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Demars, cultivateur, beau frere de l'accouchée, âgé de quarante ans demeurant en cette commune lequel a signé.

Second témoin la citoyenne Marie Elizabeth Leboue, soeur de l'accouchée, âgée de trente et un ans, femme de George Trouet cultivateur demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jacques Christophe Demars, pere de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé Jean Demars  
Christophe Demars

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.



Du vingt trente jour du mois de Vendémiaire l'an neuf de la République française.

N° 9

Hemet  
M<sup>lle</sup> Genevieve

ACTE DE NAISSANCE de Louise Genevieve

née le vingt neuf à huit heure du soir fille de Guillaume Hemet, cultivateur et de Marie Genevieve Poisson sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le onze Vendémiaire l'an six de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Nicolas Hemet, âgé de quarante ans, beau frere de l'accouchée, cultivateur demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Louise Pingard âgée de trente sept ans, belle soeur de l'accouchée, femme d'Alexandre Poisson, cultivateur demeurant à Provocoury commune de la Courneuve près Franciade.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Guillaume Hemet pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. deux mots rayés nuls.

Et ont signé

} ghemet }  
}

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de France Département de la Seine

Du premier jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N. 10.

ACTE DE NAISSANCE de Paul  
Bonneau né le premier à midi heure du  
Paul fils de Guillaume Bonneau Journalier et de Marie  
Laurence Magnin, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le cinq Nivose l'an  
quatre de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Paul Mezere, cultivateur agé de  
quarante six ans demeurant en cette commune, lequel  
a déclaré ne savoir signer.

Second témoin la citoyenne Marie Marguerite Magnin  
Sœur de l'accouchée, fille agée de vingt neuf ans  
demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Guillaume  
Bonneau, père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir  
signer, ainsi que les deux témoins après lecture  
faite.

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de France  
Département de la Seine.

Du deuxième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N. 11.

ACTE DE NAISSANCE de Louise Antoinette  
Démars née le premier à une heure du matin  
Antoinette fille de Nicolas Demars, cultivateur et de Marie  
Joseph Jouault, sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés, le quatre Juin  
mil sept cent quatre-vingt sept.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Philibert Grignon Journalier.  
agé de quarante cinq ans, demeurant en cette  
commune.

Second témoin la citoyenne Louise Antoinette Halle, agée de  
trente ans, femme du citoyen Rivest nourrisseur demeurant  
faubourg Martin, rue des Recollets Section de Bondy à Paris.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Nicolas  
Demars, père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir  
signer, ainsi que le premier témoin, le second a signé  
avec moi après lecture faite.

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire





Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Francaide Département  
de la Seine.

Du huitième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N. 12.

Magnin  
Honoré Magnin

ACTE DE NAISSANCE de Honoré Marguerite

né le sept à six heures du soir  
fil de Guillaume Sébastien magnin, cultivateur et  
de Marie Clotilde Poisson, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le cinq nivose  
l'an quatre de la République

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Louis Alexandre Poisson père de  
l'accouchée, âgé de vingt cinq ans, cultivateur demeurant  
en cette commune, lequel a signé.

Second témoin la citoyenne Marie Marguerite Magnin, belle-  
sœur de l'accouchée, fille âgée de trente un ans, travaillant  
aux légumes, demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Guillaume Sébastien  
magnin, père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que  
le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer  
après lecture faite. + honoré. un mot, et la seconde  
lettre du mot Clotilde, rayé nul, et le renvoie approuvé.

Et ont signé

G. Magnin  
Louis Alexandre Poisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Septième  
Arrondissement communal de Francaide  
Département de la Seine.



179

Du neuvième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N. 13.

Poquet  
Jean Baptiste Poquet

ACTE DE NAISSANCE de Jean Toussaint.

né le neuf à deux heures du soir  
fil de Jean Baptiste Poquet, cultivateur et de Marie  
Louise Lapique, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le quinze prairial l'an  
second de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Jean Lapique, Cordonnier, âgé de  
soixante deux ans, père de l'accouchée demeurant en cette commune  
Jean Antoine Lapique, âgé de vingt ans, aussi Cordonnier, fils  
de Jean Lapique ci dessus, a aussi été présent audit acte, lesquels ont signé.

Second témoin le citoyen Nicolas Rousseau, Cultivateur, âgé de quarante  
sept ans demeurant en cette commune.

Marie Toussainte Rousseau, âgée de seize ans, fille de Nicolas  
Rousseau ci dessus, a aussi été présente au dit acte.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean Baptiste  
Poquet, père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi  
que le second témoin et sa fille, le premier et son fils ont  
signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Jean Lapique

Jean Lapique

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers. —

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine. —

Du quatorzième jour du mois de Brumaire —  
l'an neuf de la République française.

N° 14.

*Porchel  
Christophe*

ACTE DE NAISSANCE de *Christophe*  
né le quatorze à sept heure du matin —  
fils de Nicolas Christophe Porchel, cultivateur et de  
Marie Marguerite Auvrij, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le sept messidor  
l'an trois de la république. —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon. —  
Premier témoin le citoyen Nicolas Porchel, *franciscain* de l'accouchée  
agé de quarante quatre ans, Cultivateur demeurant en cette  
commune. —

Second témoin Marie Catherine Auvrij, sœur de l'accouchée —  
agée de quarante un an, femme de Jacques Degrave, cultivateur —  
demeurants en cette commune. —

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Nicolas Christophe  
Porchel, père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les  
deux témoins après lecture faite. — + Oncle — approuvé le

Et ont signé *Nicolas Porchel* Nicolas Christophe Porchel  
*Marie Catherine Auvrij*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers. —

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine. —



Du quinzeième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N° 15.

*Grosbos  
Marie Eugénie*

ACTE DE NAISSANCE de Marie Eugénie —  
née le quatorze à onze heure du soir —  
fille de André Grosbos, Boulanger et de Jeanne Thérèse  
Cargerat sa légitime épouse demeurants en cette commune —  
lesquels ont été mariés à Franciade, il y a six ans. —

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille —  
Premier témoin le citoyen Denis Brunard marchand de Vin  
demeurant à Franciade, agé de trente six ans, cousin germain  
de l'accouchée. —

Second témoin la citoyenne Marie Françoise Briache  
femme maubailiard, pousquier, agée de quarante huit ans  
demeurants à Franciade. —

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen André Grosbos —  
père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux  
témoins ont signé avec moi après lecture faite —

Et ont signé *Briache Brunard*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine.

Du dix neuvième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N. 16

Hemet  
M. Louis

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise

née le dix huit à quatre heure du soir -  
fille de Jacques Hemet, Journalier et de Marie Genevieve -  
Ursule Cousin, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le premier Octobre mil -  
sept cens quatre vingt douze.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Baptiste Hemet, beau frere de  
l'accouchée, âgé de quarante sept ans, Cultivateur demeurant en cette  
commune. Maximilien Leger Hemet âgé de vingt ans, frere de l'enfant  
demeurant aussi en cette commune, a aussi été présent au dit acte.

Second témoin la citoyenne Marie Louise Grossetete, fille de  
Nicolas Grossetete, Journalier, âgée de vingt trois ans demeu-  
rante en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jacques Hemet, époux  
de la dite Marie Genevieve Ursule Cousin, pere et mere de  
l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le premier  
témoin et le citoyen qui l'accompagnait, le second témoin a  
signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Marie Louise Grossetete

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

Du sixième jour du mois de Primaire  
l'an neuf de la République française.

N. 17

Trouet  
M. Genevieve

ACTE DE NAISSANCE de Marie Genevieve

née le cinq à huit heures du soir  
fille de George Trouet, cultivateur et de Marie Elizabeth Leboue  
sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le  
doux Octobre mil sept cens quatre vingt onze. C'est par erreur quelle  
a été mariée sous les prénoms de Marie Rose, et ses précédens enfans enregistrés  
comme fils ou filles de Marie Rose Leboue. On peut sans connaitre par son  
acte de naissance du dix Octobre mil sept cens soixante neuf.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jacques Christophe Demars, beau frere  
de l'accouchée, cultivateur demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Genevieve Simone Thierry  
Cousine, femme d'Antoine Sivot cultivateur demeurant  
en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen George Trouet,  
pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux  
témoin ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Jacques Christophe Demars

M. G. Thierry

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie



187



Mairie d'Aubervilliers. —  
Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine

Du sixième jour du mois de Frimaire  
l'an neuf de la République française.

N. 18

Trouin  
Madeline  
Rose

ACTE DE NAISSANCE de Madeleine Rose —

née le cinq à huit heures du soir —  
fille de Nicolas Dominique Pivain, cultivateur et —  
de Rose Stienne Trouet, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune lesquels ont été mariés à Pantin, ci devant  
chef lieu du canton, le vingt Vendémiaire an sept républicain.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille —

Premier témoin le citoyen Pierre Claude Trouet, frère de  
l'accouchée, cultivateur demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Madeleine Poisson —  
Cousine germaine du père de l'enfant, femme d'Antoine  
Trouet cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Nicolas Dominique  
Pivain père de l'enfant qui a déclaré ne pouvoir signer  
à cause de son infirmité, ainsi que le premier témoin,  
le second a signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé

M. M. Poisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers. —

Arrondissement communal de Franciade —  
Département de la Seine. —

Dixième



Du onzeième jour du mois de Frimaire  
l'an neuf de la République française.

N. 19 et 20.

Coquerel

ACTE DE NAISSANCE de deux enfants mâles —

Lumeau nés le dix à huit heures du soir —  
fils de Pierre Coquerel, cultivateur et de Marie Genevieve  
Trouet son épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont  
été mariés le vingt neuf septembre mil sept cent quatre vingt  
huit.

Le sexe des enfants a été reconnu être deux garçons. —

Premier témoin

Second témoin

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Pierre Coquerel —  
père des enfants, et la citoyenne Marie Felicité Fourdoisson, sage femme —  
qui a fait l'accouchement, épouse de Jean Remij Joseph Belohel, tailleur —  
d'habits demeurants en cette commune, lesquels nous ont attestés que ces  
enfants sont décédés un instant après leur naissance; et d'après la visite  
faite par le citoyen Jean Baptiste Ruellot Officier de Santé demeurant  
Et ont signé en cette commune, lequel nous a attesté le décès de ces  
deux enfants, d'après sa déclaration nous avons rédigé le présent  
acte, qu'il a signé ainsi que les deux déclarans après lecture  
faite, en foi de quoi J'ai signé.

Ruellot P. Coquerel Marie Felicité Fourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Du douze ième jour du mois de Primaire  
l'an neuf de la République française.

N. 21

*Bordier  
P. Louis*

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Louis  
né le onze à quatre heures du soir  
fils de Jean Baptiste Louis Bordier, cultivateur et  
de Marie Catherine Bordier sa légitime épouse demeu-  
rants en cette commune, lesquels y ont été mariés le seize  
Primaire l'an quatre de la republique.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon

Premier témoin Pierre Richard Bordier, âgé de vingt un an  
frere de l'accouchée, fils de Claude Bordier cultivateur,  
demeurants en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Louise Grimpret, âgée de quarant  
huit ans, femme de Jacques Nicolas Degrave cultivateur demeurant  
en cette commune. Marie Louise Degrave âgée de dix huit ans,  
fille de Jacques Nicolas Degrave ci dessus, a aussi été présente audit

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jean Baptiste Louis  
Bordier, pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que  
premier témoin le second et sa fille ont déclaré  
savoir signer après lecture faite. et qui a aussi

Et ont signé déclaré ne savoir signer, approuvé le renvoi

*Jean Baptiste Louis Bordier*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Du vingt unième jour du mois de Primaire  
l'an neuf de la République française.

N. 22

*Legendre  
Madeline Therese  
Boucher*

ACTE DE NAISSANCE de Madeleine Therese  
née le vingt à onze heures du matin.  
fils de Jean Louis Legendre, cultivateur et de Marie  
Madeline Therese Boucher, sa légitime épouse demeurants en cette  
Commune, lesquels y ont été mariés le neuf avril mil  
sept cens quatre vingt treize de l'an second de la republique

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un fille

Premier témoin le citoyen Louis Boucher, frere de l'accouchée  
charretier âgé de quarante ans, demeurant en cette commune

Second témoin la citoyenne Marie Madeleine Legendre, âgée  
de vingt un ans, fille de Jean Louis Legendre, cousine de  
l'accouchée demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean Louis  
Legendre, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer  
ainsi que les deux témoins après lecture faite

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*





Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine.

Du vingt quatre jour du mois de Frimaire  
l'an neuf de la République française.

N<sup>o</sup>. 23.

Boudier  
M<sup>lle</sup> Catherine

ACTE DE NAISSANCE de Marie Catherine

née le vingt quatre à sept heures du matin  
fille de Simon Robert Boudier, cultivateur et de Marie  
Claude Demars, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le quatre Octobre mil  
Sept cent quatre vingt dix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Claude Nicolas Boudier, beau-père de  
l'accouchée, âgé de quarante deux ans, cultivateur demeurant en cette  
commune. Jean Louis Boudier âgé de quatorze ans, fils de Claude  
Nicolas Boudier ci dessus, a aussi été présent audit acte.

Second témoin la citoyenne Marie Michelle Rayet femme de Claude  
Demars, cultivateur, âgée de cinquante trois ans, belle mère de l'accouchée  
demeurants en cette commune. Marie Catherine Demars, âgée de quinze ans  
fille de Claude Demars ci dessus, a aussi été présente audit acte.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Simon Robert  
Boudier, père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi  
que le second témoin, le premier et les deux témoins assistants  
ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Marie Catherine Demars

Jean Louis Boudier

Claude Nicolas Boudier

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

Deuxième



1800

Du deuxième jour du mois de Nivose  
l'an neuf de la République française.

N<sup>o</sup>. 24.

Raube  
M<sup>lle</sup> Claude

ACTE DE NAISSANCE de Marie Claude

née le deux à onze heures du matin  
fille de Louis Raube cultivateur et de Marie Madeleine  
Lelievre, sa légitime épouse demeurants en cette commune  
lesquels y ont été mariés le trois février mil Sept cent  
quatre vingt treize, de l'an Second de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Simon Martial Rousseau, beau-  
frère de l'accouchée, âgé de trente neuf ans, cultivateur  
demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Claude Meziere, âgée  
de trente neuf ans, épouse de Nicolas Demars cultivateur  
demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Louis Raube  
père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les  
deux témoins ont signé avec moi après lecture  
faite.

Et ont signé Marie Claude Meziere

Simon Martial Rousseau

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine.

Du cinquième jour du mois de Nivose. ~  
l'an neuf de la République française.

N. 25

Bordier

M. G. Bordier

ACTE DE NAISSANCE de Marie Genevieve

née le quatre à onze heures du soir ~  
fille de Toussaint Bordier cultivateur et de Marie  
Marguerite Cellier sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le deux  
Brumaire l'an six de la république. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille ~

Premier témoin, le citoyen Pierre Cellier, pere de l'accouchée  
Cultivateur, âgé de soixante ans demeurant en cette  
commune. ~

Second témoin la citoyenne Marie Genevieve Bordier ~  
fousine cousine germaine, âgée de quarante trois ans ~  
femme de Jacques Pingard Cultivateur demeurant en cette commune

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Toussaint Bordier  
pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les  
deux témoins après lecture faite. ~

Et ont signé M. G. Bordier Toussaint Bordier  
Pierre Cellier

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Vrijum



Du cinquième jour du mois de Pluviose ~  
l'an neuf de la République française.

N. 26

Sivot

Louis Simon

ACTE DE NAISSANCE de Louis Simon

né le cinquième à cinq heures du matin ~  
fils de Antoine Sivot, Cultivateur, et de Marie  
Genevieve Simone Thierry, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, les quels ont été mariés à celle  
de la Courneuve près Franciade le quatre Vendémiaire l'an cinq  
de la république. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon. ~

Premier témoin le citoyen Louis Hebert, cultivateur domicilié  
à Franciade âgé de vingt deux ans, beau frere du pere de  
l'enfant. ~

Second témoin la citoyenne Marie Louise Lapicque, âgée de  
vingt huit ans, femme de Jean Baptiste Poquet, cultivateur, ~  
cousine germaine du pere de l'enfant, demeurants en cette commune. ~

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Antoine Sivot, ~  
pere de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que le second  
témoin, le premier a déclaré ne savoir signer après  
lecture faite. ~ Deux mots rayés nuls. ~

Et ont signé Marie Louise Lapicque Antoine Sivot

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine.

Du sixième jour du mois de pluviôse ~  
l'an neuf ~ de la République française.

N° 27

ACTE DE NAISSANCE de Louise Michelle

*Lecaux*  
née le cinq ~ à huit heures du soir ~  
fille de Alexandre christophe Lecaux, Jardinier maraicher ~  
et de Marie Felix Meziere sa légitime épouse demeurants ~  
en cette commune, lesquels ont été mariés à celle de Pantin, ci-devant  
chef lieu de Canton, le dix messidor la huit de la république ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille  
Premier témoin le citoyen Louis Meziere âgé de trente trois ans  
de l'accouchée demeurant en cette commune, Jardinier maraicher.

Second témoin Marie Michelle Dudrot, femme de christophe  
Lecaux, grande mere de l'enfant, demeurante en cette commune  
agée de cinquante ans.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Alexandre christophe  
Lecaux pere de l'enfant qui a signé avec moi, les deux  
témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite

*Alexandre christophe Lecaux*

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

quatorzième



193

Du quinzème jour du mois de pluviôse ~  
l'an neuf ~ de la République française.

N° 28

ACTE DE NAISSANCE de Marie Laurence

*Marin*  
née le quinze à neuf heures du matin ~  
fille de Guillaume Marin, cultivateur et de Marie Jeanne  
Veronique Bordier sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés le dix neuf  
primaire l'an second de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille  
Premier témoin le citoyen christophe Marin, cultivateur agé  
de trente neuf ans, cousin germain du pere de l'enfant demeurant  
en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Laurence Bordier, sœur de  
l'accouchée, agée de vingt trois ans, femme de Paul Bordier  
Cultivateur demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par Guillaume Marin  
pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux  
témoins après lecture faite

Et ont signé Guillaume Marin

*Christophe Marin*

*Marie Laurence Bordier*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers. ~

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine. ~

Du quinzième jour du mois de pluviose  
l'an neuf ~ de la République française.

N. 29.

Bordier  
(mort né)

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant mâle décédé en naissant  
né le quatorze à onze heure du soir ~  
fils de Paul Antoine Bordier, cultivateur et de Marie ~  
Marguerite Bordier sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le vingt six avril mil  
sept cens quatre vingt cinq. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon. ~

Premier témoin \_\_\_\_\_

Second témoin \_\_\_\_\_

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Paul Antoine  
Bordier, père de l'enfant, et la citoyenne Marie Félicité  
Fourdoisson sage femme qui a fait l'accouchement, l'épouse de  
Jean Remy Joseph Delehel, tailleur d'habits demeurants  
en cette commune. ~

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste  
Ruellet, Officier de Santé demeurant en cette commune ~  
lequel nous a attesté la mort de l'enfant ci dessus, d'après  
sa déclaration nous avons dressé le présent acte qui ont signé avec  
nous après lecture faite. ~

Paul Bordier Marie Félicité Fourdoisson  
Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire  
Ruellet

Mairie d'Aubervilliers. ~

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine. ~

Du vingt septième jour du mois de pluviose  
l'an neuf ~ de la République française.

N. 30.

Doublet  
Née Honorine

ACTE DE NAISSANCE de Marie Honorine ~  
née le vingt sept à une heure du matin ~  
fille de Jean Doublet, charotier et de Marie Bonneau ~  
sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont  
été mariés le dix sept Janvier, mil sept cens quatre vingt  
onze. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. ~

Premier témoin la citoyenne Marie Lèveau, veuve de Jean Porchel. ~  
agée de quarante sept ans, demeurante en cette commune ~

Jean Nicolas Porchel agé de douze ans, fils de Marie Lèveau a  
aussi été présent audit acte. ~

Second témoin la citoyenne Genevieve Juniere femme en second de  
de Jean Baptiste Therenot cabaretier demeurants à Pierrecocur, commune  
de la Courneuve. Catherine Diot fille de défunt Louisaint Diot et de la  
dite Genevieve Juniere, a aussi été présente audit acte. ~

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean Doublet père de  
l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le premier témoin  
le second témoin et les deux citoyens qui ont assistés à la rédaction  
du dit acte ont signé avec moi après lecture faite. ~

Et ont signé Jean Nicolas Porchela

Catherine Guryot  
J. Therenot

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers ~ faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



1955



Mairie d'Aubervilliers. ~

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine

Du quatrième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N. 31<sup>o</sup>

*Caillet*  
*M<sup>lle</sup> Victoire*  
ACTE DE NAISSANCE de *Marie Victoire*  
née le trois à onze heures du soir  
fille de *Pierre Augustin Pereij*, Batteur en grange et de  
*Marie Victoire Caillet*, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le huit  
Fevrier mil sept cens quatre vingt quatre dix. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille. ~

Premier témoin le citoyen *Claude Sellier* cultivateur âgé de  
trente sept ans, demeurant en cette commune. ~

Second témoin la citoyenne *Marie Genevieve Simone Thierry*  
âgée de vingt huit ans, femme d'*Antoine Sivot* cultivateur,  
demeurants en cette commune. ~

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen *Pierre Augustin*  
*Pereij*, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer  
les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite  
un mot rayé nul. ~ *Claude Sellier*

Et ont signé *Marie Genevieve Thierry*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers. ~

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine

Du quatrième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N. 32<sup>o</sup>

*Trouet*  
*M<sup>lle</sup> Jeanne*  
ACTE DE NAISSANCE de *Marie Jeanne*  
née le quatre à trois heures du matin  
fille de *Jacques Trouet*, cultivateur et de *Marie Catherine*  
*Thiboust*, sa légitime épouse demeurant en cette commune  
lesquels y ont été mariés le six Juillet mil sept cens quatre  
vingt neuf. ~

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen *Claude Gendarme* âgé de quarante  
quatre ans, demeurant en cette commune, cultivateur. *Claude*  
*Gendarme* son fils âgé de dix neuf ans, a aussi été présent  
audit acte

Second témoin la citoyenne *Jeanne Françoise Gendarme* âgée  
de vingt un ans, fille de défunt *Jean Pierre Gendarme* et de  
défunte *Marie Genevieve Boudier*.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen *Jacques Trouet*  
pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que les  
deux témoins l'assistant a signé avec moi après lecture  
faite. ~ + *Françoise*

Et ont signé *Gendarme*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*





Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

Du cinquième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N. 33

ACTE DE NAISSANCE de Augustin Laurent.

*Fontaine* né le quatre à quatre heures du soir  
fils de Guillaume Fontaine, marchand et de Marie-  
Laurence Bonissant, sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés le deux Ventose  
l'an cinq de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Michel Rayet cultivateur âgé  
de quarante quatre ans. demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Thérèse Bonissant, soeur  
de la couchée, âgée de vingt neuf ans. femme de Jean  
Renaut cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Guillaume Fontaine  
pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le second  
témoin, le premier a déclaré ne savoir signer après  
lecture faite.

Et ont signé Marie Thérèse Bonissant

*G Fontaine*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

Du neuvième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N. 34

ACTE DE NAISSANCE de Marie Elizabeth

*Bonneau* née le huit à sept heures du soir  
fille de Nicolas Paul Bonneau, cultivateur et de Anne-  
Elizabeth Bordier, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le premier Octobre mil sept  
cent quatre vingt douze.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille

Premier témoin le citoyen Toussaint Bonneau, frère du pere de l'enfant  
cultivateur âgé de trente cinq ans demeurants en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Laurence Bordier, tante de l'enfant  
âgée de vingt trois ans, femme de Paul Bordier cultivateur demeurants  
en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Nicolas Paul Bonneau  
pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins  
après lecture faite.

*Tous saillbonneau Laurence Bordier*

Et ont signé A. B. Bonneau

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*





Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine

Du neuvième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N. 35.

Petit Jean

ACTE DE NAISSANCE de une fille, Naturele.  
née le huit à midi heure du

filie de de Marie Anne Petit Jean, fille âgée de vingt six ans et quelques mois, laquelle est fille de Claude François Petit Jean, Batteur en grange et de défunte Anne Chabest son épouse. Ledit enfant est né mort d'après le témoignage de la citoyenne Marie Felicité Gourdoisson Sage femme qui a fait l'accouchement épouse de Jean Aemy Joseph Delehel tailleur d'habits demeurant en cette commune et le citoyen Claude François Petit Jean pere de l'accouchée demeurant en cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin néant.

Second témoin néant.

Sur la réquisition à moi faite par la dite femme Delehel Sage femme et le dit Claude François Petit Jean, la dite femme Delehel a signé avec moi, le dit Petit Jean a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé

Marie Felicité Gourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

Dix huitième

901



Du neuvième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N. 36.

Lery

ACTE DE NAISSANCE de Nicolas Laurent

né le neuf à sept heures du soir  
fil de Claude Toussaint Lery, Journalier et de Marie Marguerite Bonneau sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels ont été mariés à l'Administration du cidérant canton de Pantin le dix Fimaire l'an Sept de la République

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Nicolas Lery, militaire, frere du pere de l'enfant âgé de vingt neuf ans edemi demeurant en cette commune par congé limité de ses Supérieurs.

Second témoin la citoyenne Marie Laurence Bonneau, Soeur de l'accouchée, fille âgée de vingt huit ans demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Claude Toussaint Lery pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le second témoin, le premier a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé

Claude Toussaint Lery

M. L. Bonneau

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du quatorzième jour du mois de Ventose.  
Pan neuf - de la République française.

N. 37.

ACTE DE NAISSANCE de Louis

*Demars* né le quatorze à neuf heures du matin  
fil. de Paul Christophe Demars, cultivateur et de Pierette  
*Jeune* Antoinette Poisson, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le neuf Vendémiaire  
l'an trois de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Louis Demars, cousin germain du père  
de l'enfant, cultivateur, âgé de quarante ans, demeurant en cette  
commune.

Second témoin la citoyenne Marie Catherine Bordier, âgée de  
trente deux ans, cousine germaine, femme d'Antoine Fleury  
cultivateur demeurant aussi en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Paul Christophe Demars  
père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins  
après lecture faite.

*Paul Christophe Demars*  
Et ont signé *L. Demars M. C. Bordier*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

Dix-neuvième



Du dix neuvième jour du mois de Ventose.  
Pan neuf - de la République française.

N. 38.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise

*Wateau* née le dix neuf à une heure du matin  
*Mlle Louise* fille de Honoré Guillaume Wateau, charretier et de Marie  
Françoise Leonard, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels ont été mariés à l'Administration du cédant  
canton de Pantin le dix Nivose l'an Sept de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin Pierre Wateau cultivateur âgé de cinquante  
neuf ans, Oncle du père de l'enfant demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Louis Leonard, âgée de vingt cinq  
ans Soeur de l'accouchée, fille de défunt Jacques François Leonard  
et de Marie Françoise Godard demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Honoré Guillaume  
Wateau père de l'enfant qui a signé avec moi, les deux  
témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé *Guillaume Wateau*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade. Département de la Seine.

Du cinquième jour du mois de germinal  
l'an neuf de la République française.

N. 39.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Thérèse

*Mézières*  
née le cinq à une heure du matin.  
fille de Louis Charles Mézière cultivateur, et de Marie  
*Victoire Bordier* sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le dix huit octobre  
mil sept cent quatre-vingt dix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Victor Chenevierre, cultivateur  
agé de quarante ans, demeurants en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Thérèse Rajer, âgée de quarante  
ans, femme d'Etienne Pingard cultivateurs demeurants en  
cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Louis Charles  
Mézière père de l'enfant, qui a signé avec moi, ainsi que le  
premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après  
lecture faite.

Et ont signé Louis Charles Mézière

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.

Du septième jour du mois de germinal  
l'an neuf de la République française.

N. 40.

ACTE DE NAISSANCE de Anne Rosalie

*Cornely*  
née le six à huit heures du soir  
fille de Louis Antoine Cornely, peruquier et de Marie Jeanne  
Nouviant sa légitime épouse demeurants en cette commune  
lesquels ont été mariés à Soissons Département de l'Aisne, le huit  
Ventose l'an deux de la République

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Nicolas Bonneaut, âgé de vingt un ans  
fils de défunt Nicolas Augustin Bonneaut et de Madeleine Didier  
demeurant en cette commune. + cultivateur + approuvé

Second témoin la citoyenne Marie Camille Valerijliot, fille âgée de  
vingt huit ans demeurante à Paris rue du faubourg Honore N. 20.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Louis Antoine Cornely  
père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins  
après lecture faite.

Et ont signé *Cornely* Jean Nicolas Bonneaut

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Justificatif de  
Démurs





Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine

Du onze ième jour du mois de germinal  
l'an neuf de la République française.

N° 41

*Sellier*  
*Jeline Enlève*  
ACTE DE NAISSANCE de *Jeline Eultere*  
née le dix à cinq heures du matin  
fille de *Claude Sellier*, cultivateur et de *Marie Toussaint*  
Bonissant sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels  
y ont été mariés le treize mai mil sept cent quatre vingt  
treize, l'an second de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen *Gabriel François Boudier*, âgé de quarante sept  
ans, ~~beaufrere~~ oncle de *l'accouchée*, demeurant en cette commune. Cultivateur  
*Louis Toussaint Boudier*, âgé de dix sept ans, fils de *Gabriel François*  
*Boudier* a aussi été présent au dit acte.

Second témoin la citoyenne *Marie Nicole Boudier* âgée de  
vingt deux ans, fille de défunt *Antoine Boudier*, demeurante  
en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen *Claude Sellier*  
pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins  
et l'assistant après lecture faite. une rature approuvée.

*Louis Boudier* *Marie Nicole Boudier*  
Et ont signé

*Claude Sellier*  
*Boudier*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

## DOUBLE REGISTRE

### DES ACTES D'ADOPTION

### DE LA COMMUNE d'Aubervilliers



# MODELE D'ACTE D'ADOPTION.

Mairie d

ARRONDISSEMENT communal d

LE jour du mois de l'an de la République française,  
pardevant moi (*Si c'est l'Adjoint, il en sera fait mention*), Maire de  
arrondissement communal d département d  
(*Il faut énoncer ici les noms, prénoms, âge, domicile de l'adoptant ou des  
adoptans, s'ils sont mari et femme, et relater les pièces justificatives de toutes  
les énonciations. L'âge doit être nécessairement celui de majorité*).

L quel déclaré adopter pour enfant, et pour jouir des droits qui sont  
ou seront en pareil cas réglés par la loi, la personne de fil du  
Cit. demeurant à arrondissement communal d  
département d et de (*Ici on mettra le nom de la femme, en  
ajoutant son épouse, si l'enfant est légitime. — Si l'adopté est un enfant naturel et  
reconnu, on en fera mention, ainsi que du nom de son père ou de sa mère, et des  
pièces justificatives des faits. — Si l'adopté n'a pas de parens connus, on l'énon-  
cera*), ainsi qu'il est prouvé par

L d adopté (*Il faut énoncer l'acceptation de l'adopté,  
s'il est présent, et celle de ses père et mère ou tuteur, ou de leurs fondés de pouvoir*).

De laquelle déclaration j'ai donné acte à toutes les parties, au nom de la loi.  
En présence de demeurant à arrondissement  
d département d et de  
d demeurant à arrondissement d département  
d témoins connus, qui ont signé avec moi, et (*On fera mention de  
ceux qui ne savent pas signer*).

Et à l'appui du présent acte, ont été déposées aux archives de l'état civil toutes les pièces  
justificatives des énonciations y portées.

Samuel Sauter

MS







LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal de *Gennevilliers*

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES DE NAISSANCE ~~ET D'ADOPTION~~

DE LA COMMUNE d'*Gennevilliers*

AN IX.

De l'Imprimerie de BALLARD, Imprimeur de la Préfecture du Département de la Seine, rue des Mathurins-Jacques, n° 328.

AN IX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Le présent Register, contenant *treute* feuillets, servira pendant l'an IX à l'inscription des actes de Naissance et d'Adoption de la commune d'*Aubervilliers* comprise dans l'Arrondissement communal de *Franciade* Département de la Seine; savoir, *treute* feuillets pour les actes de Naissance, et *treute* feuillets pour les ~~actes d'Adoption~~; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné.

A *Paris* le *Vingt* jour du mois de *Vendémiaire* l'an *IX* de la République française.

### MODÈLE D'ACTE DE NAISSANCE.

MAIRIE d'ARRONDISSEMENT communal d

Du jour du mois de l'an de la République française.

ACTE DE NAISSANCE de né le à heure du fil de (Il faut énoncer le nom du pere et de la mere, la profession du pere et son domicile, et s'ils sont mariés. — Si l'enfant est naturel, on énoncera les noms du pere et de la mere, s'ils sont déclarés, en ajoutant, non mariés, et indiquant par qui est faite la déclaration. — Si l'enfant a été exposé, on relatara le procès-verbal de l'Officier de police, suivant l'art. X du titre III de la loi du 20 Septembre 1792).

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin

Second témoin (Il faut énoncer les noms, prénoms, âge et domicile des témoins, qui doivent être majeurs).

Sur la réquisition à nous faite par (La réquisition doit être faite par le pere, ou, à son défaut, par le chirurgien ou la sage-femme, suivant l'article III du titre III de la même loi).

Et ont signé (Si aucun des témoins ou déclarans ne sait signer, il en sera fait mention).

Constaté suivant la loi, par moi Maire d de faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil.

MAIRIE d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.



207  
Du douze ième jour du mois de germinal. — l'an neuf de la République française.

N. 42.

le vingt quatre Vendémiaire l'an onze.

ACTE DE NAISSANCE de *Marie Catherine* née le douze à cinq heures du matin fille de *Nicolas Bonneau* cultivateur et de *Marie Agate Bonneau* Didier sa légitime épouse demeurants en cette commune — lesquels y ont été mariés le vingt trois Brumaire l'an six de la république

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille

Premier témoin le citoyen *Jean Nicolas Didier* fils de *Jean Didier* cultivateur âgé de vingt un ans demeurants en cette commune

Second témoin la citoyenne *Marie Michelle Rajer* âgée de cinquante trois ans femme de *Claude Demars* cultivateur demeurants en cette commune, *Marie Catherine Demars* âgée de seize ans, fille de *Claude Demars* ci dessus, a aussi été présente audit acte.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen *Nicolas Bonneau* pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin le second a déclaré ne savoir signer, l'assistante a signé après lecture faite et après de l'accouchée — après le renvoi

Et ont signé *Jean Nicolas Didier*

*Marie Catherine Demars* — *Nicolas Bonneau*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire d'Aubervilliers — faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine

Du quinze ième jour du mois de germinal.  
Pan neuf de la République française.

N. 43

ACTE DE NAISSANCE de Marie Catherine

*Poisson*  
Née le quinze à une heure du matin  
Née Catherine  
filie de Jean Baptiste Poisson cultivateur et de Catherine  
Marie Catherine Fleury sa légitime épouse demeurants en  
cette commune lesquels y ont été mariés le vingt cinq Vendémiaire  
l'an six de la République

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille

Premier témoin le citoyen Alexandre Poisson frère du père de  
l'enfant, âgé de quarante un ans, cultivateur demeurant à Revescour  
commune de La Courneuve près Franciade

Second témoin la citoyenne Marie Catherine Audois, femme de Paul  
Magiere, Cultivateur âgé de quarante huit ans demeurants en  
cette commune

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jean Baptiste Poisson.  
père de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le premier témoin  
le second a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé *Alexandre Poisson*  
*J. B. Poisson*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine



Du dix sept ième jour du mois de germinal.  
Pan neuf de la République française.

N. 44

ACTE DE NAISSANCE de Christophe

*Duvall*  
*Christophe*  
né le dix sept à huit heures du matin  
fil de Pierre Duvall Nourisseur et de Charlotte Doublet  
sa légitime épouse demeurants en cette commune. lesquels y  
ont été mariés le vingt huit Janvier mil sept cens quatre  
vingt huit.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Christophe Leboe cultivateur  
agé de quarante cinq ans demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Catherine Bordier agée de  
trente trois ans, femme d'Antoine Fleury Cultivateur  
demeurants aussi en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Pierre Duvall  
père de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que les deux témoins  
après lecture faite.

Et ont signé *Christophe Leboe*

*Marie Catherine Bordier*  
*Pierre Duvall*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers.  
Arrondissement communal de France de Département de la  
Seine.

Du dix huitième jour du mois de germinal  
l'an neuf de la République française.

N. 45

Pasquier  
Louis Pasquier

ACTE DE NAISSANCE de Louis Laurent  
né le dix huit à une heure du matin  
de naturel de Marie Claude Elizabeth Pasquier, fille âgée  
de vingt trois ans quatre mois et sept jours, originaire et demeurante  
en cette commune, laquelle est fille de défunt Michel Pasquier, maçon  
et de Marie Claude Gigandot son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin la citoyenne Marie Claude Gigandot, mère de l'accouchée  
âgée de cinquante six ans, veuve de Michel Pasquier, demeurante en  
cette commune. Jean Louis Pasquier, âgé de dix huit ans, fils de défunt Michel  
Pasquier frère de l'accouchée a aussi été présent au dit acte.

Second témoin la citoyenne Marie Anne Grimpré femme de Guillaume  
Degrave Journalier, âgée de quarante trois ans, demeurante en cette commune  
Marie Anne Laurence Degrave fille de Guillaume Degrave ci dessus  
âgée de vingt ans d'emie, a aussi été présente audit acte.

Sur la réquisition à moi faite par Marie Felicité Jourdoisson sage femme  
qui a fait l'accouchement, et pouse de Jean Remy Joseph Delehel,  
tailleur d'habits demeurants en cette commune, laquelle a signé  
avec moi, les deux témoins et les assistants ont déclaré ne savoir  
signer après lecture faite.

Et ont signé

Marie Felicité Jourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de France de Département de la Seine.



Du vingt huitième jour du mois de germinal  
l'an neuf de la République française.

N. 46.

Boudier  
Claude-Nicole

ACTE DE NAISSANCE de un enfant femelle née morte  
le vingt huit à trois heures du soir  
fille de Pierre Christophe Boudier, Journalier et de Marie  
Claude-Nicole Chouart, sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés le onze Janvier, mil  
sept cent quatre-vingt dix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin

Second témoin

Sur la réquisition à nous faite par par la citoyenne Marie Felicité  
Jourdoisson Sage femme qui a fait l'accouchement, épouse de Jean-  
Remy Joseph Delehel, tailleur d'habits demeurants en cette commune  
et Pierre Christophe Boudier père de l'enfant, lesquels m'ont certifié  
que le dit enfant était mort avant que de naître, lesquels  
ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Auellot  
officier de Santé demeurant en cette commune, lequel m'a attesté la mort dudit  
enfant, conformément à l'arrêté du Préfet de Police, du vingt un Vendémiaire  
dernier, et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qui a aussi signé.

Le Boudier Auellot Marie Felicité Jourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers. —  
Arrondissement communal de Franciade Département de la  
Seine

Du premier jour du mois de Floréal —  
l'an neuf de la République française.

N° 47

ACTE DE NAISSANCE de Guillaume Augustin —  
né le trente germinal dix heures du matin  
Fontaine fils de Claude Augustin Fontaine, maréchal, et de Adélaïde  
Guillaume Catherine Lecuyer sa légitime épouse demeurants en cette commune —  
Catherine Lecuyer sa légitime épouse demeurants en cette commune —  
lesquels ont été mariés à Pantin chef lieu du cédant Canton —  
Cecy Augustin le trente messidor l'an sept de la République

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon —  
Premier témoin le citoyen Guillaume Fontaine, maréchal —  
agé de quarante deux ans, frère du père de l'enfant, demeurant  
en cette commune.

Second témoin la citoyenne Catherine Grandelle, veuve d'Etienne —  
Lecuyer âgée de soixante ans, mère de l'aînée cabaretière —  
demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Claude Augustin —  
Fontaine père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, —  
les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite —

Et ont signé

Fontaine  
Catherine Grandelle

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers. —

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine. —



213

Du sixième jour du mois de Floréal —  
l'an neuf de la République française.

N° 48

ACTE DE NAISSANCE de Jean Charles —  
né le cinq à dix heures du matin —  
Mezières fil. de Jean Mezière, cultivateur et de Marie Anne —  
Gendarme, sa légitime épouse demeurants en cette commune —  
lesquels y ont été mariés le cinq pluviôse l'an cinq de la  
République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Louis Charles Mezière cultivateur, —  
agé de quarante deux ans demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Catherine Sivot, âgée de —  
soixante un ans, femme de Pierre Sellier, cultivateur —  
demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par Jean Mezière père de —  
l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second —  
témoin, le premier a signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Louis Charles Mezière

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du vingt quatrième jour du mois de Floréal -  
l'an neuf de la République française.

N. 49.

Rousselet  
M<sup>lle</sup> Louise

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise

née le vingt quatre à cinq heures du matin.  
fille de François Martin Rousselet, cordonnier et de  
Marie Marguerite Lamarche sa légitime épouse demou-  
rants en cette commune, lesquels y ont été mariés le cinq  
Septembre mil sept cens quatre vingt onze.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Louis Guillaume Boudier, beau-  
frère de l'accouchée, âgé de trente huit ans, cultivateur  
demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Louise Olivier, belle soeur  
du père de l'enfant, âgée de vingt huit ans, femme de Louis  
Germain Rousselet, demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen François Martin  
Rousselet, père de l'enfant qui a signé avec moi, les  
deux témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture  
faite.

Et ont signé

ROUSSELET

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Départe-  
ment de la Seine.

Du vingt neuvième jour du mois de Floréal -  
l'an neuf de la République française.

N. 50.

Demars

Benjamin

ACTE DE NAISSANCE de Louis Benjamin

né le vingt huit à dix heures du matin.  
fils de Nicolas Demars, fils de Claude, cultivateur et de Marie  
Genevieve Boudier sa légitime épouse demeurants en cette com-  
mune, lesquels y ont été mariés le dix Floréal l'an cinq de la  
République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin Nicolas Boudier, cultivateur âgé de soixante ans, père  
de l'accouchée demeurant en cette commune.

Benjamin Boudier, âgé de quatorze ans, fils de Nicolas Boudier  
ci dessus, a aussi été présent audit acte.

Second témoin la citoyenne Marie Michelle Rayet âgée de cinquante  
quatre ans, grande mère de l'enfant, épouse de Claude Demars cultiva-  
teurs demeurants en cette commune. Catherine Demars âgée de dix sept  
ans, fille de Claude Demars ci dessus, a aussi été présente audit acte.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Nicolas Demars  
père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin,  
et les deux assistants, le second a déclaré ne savoir signer  
après lecture faite.

Et ont signé Benjamin Boudier

Marie Catherine Demars

Nicolas Demars

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du cinq ième jour du mois de prairial  
Pan neuf de la République française.

N. 51

Mille  
P. J. J.

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Louis

né le quatre à six heures du matin  
fils de Claude Alexandre Mille batteur en grange et de  
Marie Louise Renard, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le deux Floréal l'an  
Six de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Pierre haïdon, âgé de soixante ans  
rédigent nos actes civils, domicilié en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Louise Bordier âgée de  
quarante un ans, épouse de Nicolas Claude Nicolas Boudier,  
cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Claude Alexandre  
Mille pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi  
que le second témoin, le premier a signé avec moi après lecture  
faite. — un mot rayé nul.

Et ont signé P. haïdon

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine

Du douze ième jour du mois de prairial  
Pan neuf de la République française.

N. 52

Rouveau

ACTE DE NAISSANCE de Jacques Vincent

né le onze à cinq heures du soir  
fils de Jean Rouveau, cultivateur et de Marie  
Cécile Degrave, sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels ont été mariés à Pantin, chef lieu du canton  
Canton, le trente pluviôse l'an huit de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Jacques Vincent Rouveau, âgé de  
cinquante neuf ans, oncle du pere de l'enfant, cultivateur demeu-  
rant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Thérèse Degrave, sœur de  
l'accouchée, âgée de quarante quatre ans, femme de Jean Simon  
Meziere cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean Rouveau  
pere de l'enfant qui a signé avec moi, les deux témoins ont  
déclarés ne savoir signer après lecture faite.

Jean Rouveau

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Francisde Département  
de la Seine

Du dix huitième jour du mois de prairial.  
l'an neuf de la République française.

N° 53

Demars  
Antoinette

ACTE DE NAISSANCE de Marie Antoinette

née le dix huit à quatre heures du matin.

de Jean Baptiste Demars, cultivateur et de Marie  
Claude Porchel, sa légitime épouse demeurants en cette commune  
lesquels y ont été mariés le dix prairial l'an huit, et en suite les registres  
de mariages ont été portés à Pantin chef lieu de Canton, en vertu des  
autorités supérieures.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Nicolas Porchel, oncle de l'accouchée  
agé de quarante cinq ans, cultivateur demeurant en cette  
commune.

Second témoin la citoyenne Pierette Antoinette Poisson, tante  
de l'enfant agée de vingt sept ans, femme de Paul Christophe  
Demars cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Paul Christophe  
Demars, pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi  
que les deux témoins après lecture faite.

Et ont signé  
Nicolas Porchel  
Antoinette Poisson

Jean Baptiste Demars

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Francisde Département  
de la Seine.

Du vingt septième jour du mois de prairial.  
l'an neuf de la République française.

N° 54

Lemaire  
Louise Desirée

ACTE DE NAISSANCE de Louise Desirée

née le vingt six à onze heures du soir  
de Jean Charles Vital Lemaire, Batteur en grange  
et de Genevieve Poquet, sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés le dix sept fructidor  
l'an six de la République française.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Paul Poquet, frere de l'accouchée, agé  
de vingt neuf ans, demeurant à Baubigny  
de cet arrondissement.

Second témoin la citoyenne Genevieve Lemaire, belle soeur de  
l'accouchée, agée de vingt cinq ans, demeurante à Francisde

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean Charles Vital  
Lemaire, pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le  
second témoin le premier a déclaré ne savoir signer après  
lecture faite + dix mots rayés nul, et le renvoi  
approuvé. + trois ans demeurant en cette commune  
Et ont signé

Mari Genevieve Lemaire  
Lemaire

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de France de Département de la Seine

Du douze ième jour du mois de Messidor - Pan neuf de la République française.

N° 55

Marin

ACTE DE NAISSANCE de Marie Adelle née le onze à dix heures du soir

filie de naturelle de Louise Thérèse Marin demeurante en cette commune, laquelle y est née le vingt quatre Septembre mil sept cens soixante douze, fille de défunt Jean Baptiste Marin et de Marie Catherine Poisson son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Antoine Bondeau vendeur en caractères âgé de trente neuf ans demeurant à Paris rue Charotière N° 17, Division du porteur.

Second témoin la citoyenne Geneviève Bonard, femme de Jean François Douillet âgé de trente neuf ans demeurant à Paris rue des Bernardins N° 11. Section des plantes Marie Louise Geneviève Douillet fille mineur a aussi été présente audit acte.

Sur la réquisition à moi faite par la citoyenne Marie Félicité Jourdoisson sage femme qui a fait l'accouchement, épouse de Jean Remij Joseph Delchel tailleur d'habits demeurants en cette commune, qui a signé avec moi, ainsi que les deux témoins et assistante après lecture faite.

Et ont signé Bondeau fille Douillet Marie Félicité Jourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de France de Département de la Seine



Du seize ième jour du mois de Messidor - Pan neuf de la République française.

N° 56

Grignon

ACTE DE NAISSANCE de Michelle Josephine

née le quinze à huit heures du soir - fille de Philibert Grignon Journalier et de Marie Agnès Rajer sa légitime épouse demeurants en cette commune lesquels y ont été mariés le vingt huit février, mil sept cens quatre vingt onze.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Remij Joseph Delchel tailleur d'habits, âgé de quarante ans demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Michelle Demars, femme de Louis Pierre Bordier, âgé de trente ans, cultivateurs demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Philibert Grignon - pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, les deux témoins ont signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Delchel M. Demars

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

Du vingt trois ième jour du mois de Messidor  
Pan neuf de la République française.

N<sup>o</sup>. 57

Bonneau  
No<sup>o</sup> de l'acte

ACTE DE NAISSANCE de Nicolas Laurent

né le vingt deux à quatre heures du matin  
fils de Jean Adrien Bonneau, Journalier et de  
Marguerite Sontot, sa légitime épouse demeurants en  
cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt deux  
pluviose l'an second de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Antoine Trouet cultivateur âgé de  
quarante deux ans demeurant en cette commune  
Nicolas Laurent Bonneau, beau fils d'Antoine Trouet ci dessus  
âgé de onze ans, a aussi été présent audit acte.

Second témoin la citoyenne Louise Julienne Sontot, sœur de  
l'accouchée, âgée de vingt un ans, fille d'Etienne Sontot,  
Journalier demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jean Adrien Bonneau  
père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que  
l'assistant, les deux témoins ont signé avec moi  
après lecture faite.

Et ont signé Louise Julienne Sontot

Antoine Trouet

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Départe-  
ment de la Seine.

Du premier jour du mois de Thermidor  
Pan neuf de la République française.

N<sup>o</sup>. 58

Grimprel  
No<sup>o</sup> de l'acte

ACTE DE NAISSANCE de Jean Louis

né le trois messidor à une heure du soir  
fils de Christophe Paul Grimprel cultivateur et de Madeleine  
Marguerite Pasquier sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le dix neuf août mil sept cent  
quatre vingt treize de l'an second de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin la citoyenne Marie Claude Gigandet, mère de l'accouchée  
âgée de cinquante six ans, femme de défunt Michel Pasquier demeurant en  
cette commune. Jean Louis Pasquier âgé de dix neuf ans, fils de défunt  
Michel Pasquier ci dessus a aussi été présent au dit acte.

Second témoin la citoyenne Geneviève Huon âgée de vingt un  
ans, fille de Jacques Huon demeurant en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par par le citoyen Christophe Paul  
Grimprel, père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le second  
témoin, le premier et l'assistant ont déclaré ne savoir  
signer après lecture faite. Le père de l'enfant a en suite déclaré  
ne savoir signer.  
Et ont signé Geneviève Huon

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine

Du sixième jour du mois de Thermidor  
l'an neuf de la République française.

N. 59.

ACTE DE NAISSANCE de Jacques Etienne  
né le six à trois heures du matin  
fils de honore Claude Demars, cultivateur et de  
Genevieve Catherine Rayer sa légitime épouse demeu-  
rants en cette commune, lesquels y ont été mariés le deux  
Octobre mil sept cens quatre-vingt six.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Jean Julien Etienne Pingard,  
beau frère de l'accouchée, âgé de trente trois ans, cultiva-  
teur demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Genevieve Boudier, belle  
soeur de l'accouchée, âgée de trente ans, femme de Jacques  
Antoine Demars, cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen honore Claude  
Demars pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que  
le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer  
après lecture faite.

Et ont signé J. S. Pingard honore Claude Demars

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

Du dixième jour du mois de Thermidor  
l'an neuf de la République française.

N. 60.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise  
née le neuf à quatre heures du matin  
fille de Paul Hardy cultivateur et de Marie Louise  
Legendre sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le premier Septembre  
mil sept cens quatre-vingt treize, l'an second de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Christophe Lebouc âgé de quarante  
cinq ans, cultivateur demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Nicole Trouet, âgée de  
quarante quatre ans, femme de Nicolas Alexandre Poisson,  
cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Paul Hardy  
pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que les  
deux témoins après lecture faite.

Et ont signé Christophe Lebouc

M. N. Trouet Paul Hardy

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire





Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

Du treize ième jour du mois de Thermidor  
l'an neuf de la République française.

N° 6  
Doublet  
Gilles

ACTE DE NAISSANCE de Gilles  
né le douze à neuf heures du matin.

fil de Marie Louise Doublet, non mariée, laquelle est fille de Marie  
Denise Doublet, aussi fille non mariée, suivant son acte de naissances aux  
registres de cette commune, à l'époque du cinq Janvier mil sept cent soixante dix  
neuf. La dite Marie Denise Doublet a été mariée en cette commune le seize Janvier  
mil sept cent quatre vingt six, avec le citoyen Charles Edme, lesquels ont légitimé  
la dite Louise Doublet dans leur acte de mariage, comme étant à eux.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être garçon.

Premier témoin le citoyen Michel Gosse Journalier âgé de quarante  
sept ans demeurant Crancocuc près Franciade

Second témoin la citoyenne Marie Geneviève Landry âgée de  
vingt deux ans, fille de défunt Alexis Landry et de Jeanne  
Douart son épouse demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jean Martin Landry  
Journalier, beau père de l'accouchée, laquelle a fait ses couches  
en son domicile en cette commune, et sur l'attestation de la  
citoyenne Marie Félicité Pourdoisson Sage femme qui a fait  
l'accouchement, épouse de Jean Remy Joseph Delehel, tailleur  
d'habits demeurants en cette commune, laquelle a signé avec  
Et ont signé moi, ainsi que le premier témoin, le second  
a déclaré ne savoir signer après lecture faite.  
+ Marie - approuvé le renvoie Marie Félicité Pourdoisson  
MICHEL GOSSE

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Départe-  
ment de la Seine.

Du treize ième jour du mois de Thermidor  
l'an neuf de la République française.

N° 62

Boudier  
Jacques Paul

ACTE DE NAISSANCE de Jacques Paul  
né le treize à cinq heures du matin.

fil de Jacques Leboue cultivateur et de Marie  
Isabelle Boudier, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt un  
messidor l'an six de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Paul Bonneau ancien cultiva-  
teur, âgé de soixante douze ans, demeurant en cette  
commune.

Second témoin la citoyenne Marie Geneviève Boudier  
âgée de quarante quatre ans, femme de Jacques  
Pingard cultivateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jacques  
Leboue, père de l'enfant qui a déclaré ne savoir  
signer les deux témoins ont signé avec moi après  
lecture faite.

Et ont signé

Paul Bonneau

M. G. Boudier.

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.  
Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

Du vingt huitième jour du mois de thermidor  
l'an neuf de la République française.

N. 63.

Maurij  
Fils de Simon

ACTE DE NAISSANCE de François Simon  
né le vingt huit à cinq heures du matin.  
fil. de Pierre Christophe Maurij cultivateur et de  
Marie Michelle Bersieres sa légitime épouse demeurant  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le quatre  
mil sept cent quatre vingt douze.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.  
Premier témoin le citoyen François Michel Bregevin cultiva-  
teur agé de cinquante deux ans demeurant en cette  
commune.

Second témoin la citoyenne Marie Jeanne Doux, agée de  
vingt deux ans, fille de Gerard Doux cultivateur et de  
Marie Jeanne Furiot, demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Pierre Christophe  
Maurij pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer,  
ainsi que le second témoin, le premier a signé avec moi  
après lecture faite. — Anne Justine Simone  
deux mots rayés nul et le renvoie approuvé  
Et ont signé + décembre.

Bregevin

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.



Du trenteième jour du mois de thermidor  
l'an neuf de la République française.

N. 64.

Poisson

Catherine

Veronique

ACTE DE NAISSANCE de Catherine Veronique  
née le trente à deux heures du matin  
fille de Jacques Christophe Poisson cultivateur et de  
Marie Sophie Bonissant sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le douze  
l'an cinq de la république de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Guillaume Fontaine, Marechal-  
beaufrere de l'accouchée, agé de quarante deux ans, demeurant  
en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Genevieve Poisson agée de  
vingt quatre ans, fille de Christophe Poisson cultivateur, soeur  
du pere de l'enfant, demeurante en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jacques Christophe  
Poisson, pere de l'enfant qui a signé avec moi ainsi que le  
premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer après  
lecture faite, un mot rayé nul.

Et ont signé

Fontaine Poisson

Marie Genevieve Poisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers  
Arrondissement communal de France Département de la Seine.

Du neuvième jour du mois de fructidor  
l'an neuf de la République française.

N. 65

Marin  
M<sup>lle</sup> Ceile

ACTE DE NAISSANCE de Marie Ceile  
née le huit à cinq heures du matin  
fille de Christophe Marin cultivateur et de Marie  
Félicité Watteau son épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le deux floréal l'an  
second de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille  
Premier témoin le citoyen Jean Didier cultivateur âgé de  
cinquante six ans demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Ceile Poisson, âgée de trente  
trois ans, femme d'Adrien Poisson cultivateur demeurants  
en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Christophe Marin  
père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier  
témoin, le second a déclaré ne savoir signer après lecture  
faite.

Et ont signé

Jean Didier

Christophe Marin

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers  
Arrondissement communal de France Département de la Seine.



Du onzeième jour du mois de fructidor  
l'an neuf de la République française.

N. 66.

Haube  
M<sup>lle</sup> Haube

ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste, fils naturel  
né le dix à neuf heures du matin  
fil de Agne Agnes Haube, fille, âgée de vingt cinq ans  
originaires et demeurants en cette commune, fille de défunt  
Barthelemy Haube et de Victoire Marechal son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon  
Premier témoin le citoyen Claude Nicolas Rouas cultivateur  
agé de quarante sept ans, domicilié en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Genevieve Lardiere âgée  
de vingt deux ans, fille de défunt Louis Lardiere, demeurant  
en cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par la citoyenne Marie Félicité  
Fourdoisson Sage femme qui a fait l'accouchement, épouse  
de Jean Remy Joseph Delehel tailleur d'habits demeurants  
en cette commune, laquelle a signé avec moi, les deux témoins  
ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.  
Et ont signé

Marie Félicité Fourdoisson

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du dix huitième jour du mois de fructidor - Pan neuf - de la République française.

N. 67.

Thierry Marie Louis

ACTE DE NAISSANCE de Marie Louise née le dix sept à quatre heures du soir - fille de Claude Thierry compagnon maçon et de Marie Félicité Lecaux sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le treize Ventose de l'an Second de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Louis Vincent Hardy, cousin germain du pere de l'enfant, âgé de vingt neuf ans, Capitaine des grenadiers de la quarante une ième demie Brigade, résident en cette commune par permission de ses Supérieurs.

Second témoin le citoyen Jean François Lecaux, ancien cultivateur grand-pere de l'enfant âgé de soixante sept ans demeurant en cette commune. Marie Louise Michelle Lecaux fille dudit Jean François Lecaux âgée de seize ans, a aussi été présente à la rédaction dudit acte.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Claude Thierry - pere de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le premier témoin, le Second et l'assistente ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé

Claude Thierry

St. Hardy

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Quatorze

233



Du dix huitième jour du mois de fructidor - Pan neuf - de la République française.

N. 68.

Hemet François

ACTE DE NAISSANCE de François Antoine né le dix huit à quatre heures du matin fils de Jean Baptiste Hemet, Journalier et de Marie Céile Ledue sa légitime épouse demeurants en cette commune, lesquels y ont été mariés le vingt un floréal - l'an trois de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Jacques Christophe Hemet, frere du pere de l'enfant, Journalier âgé de trente un ans, demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Françoise Duillette femme Ledue, âgée de vingt sept ans demeurante à Franciade.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Jean Baptiste Hemet pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le premier témoin, le Second a signé avec moi après lecture faite.

Et ont signé Marie Françoise Duillet

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département  
de la Seine.

Du vingt un ième jour du mois de fructidor  
l'an neuf de la République française.

N. 69

ACTE DE NAISSANCE de Jean Paul  
né le vingt à sept heures du matin.  
fil de Jean François Meziere Journalier et de Marie  
Anne Marin sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, lesquels y ont été mariés le vingt quatre pluviôse  
l'an six de la république.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Paul Meziere, frere du pere de l'enfant,  
cultivateur agé de quarante sept ans demeurant en  
cette commune.

Second témoin la citoyenne Michelle Bordier femme de  
Louis David Cabaretier, agée de cinquante deux ans  
demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jean François  
Meziere, pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer  
ainsi que le premier témoin, le second a signé avec moi  
après lecture faite. *Michelle Bordier*

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine

Du vingt deux ième jour du mois de fructidor.  
l'an neuf de la République française.

N. 70

ACTE DE NAISSANCE de Louise Marie Anne  
née le vingt un à cinq heures du matin  
fille de Nicolas Landrij revendeur de légumes et de Marie  
Anne Cochon sa légitime épouse demeurants en cette  
commune lesquels y ont été mariés le vingt un Janvier mil  
sept cent quatre vingt huit.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une fille.

Premier témoin le citoyen Jean Julien Etienne Pingard agé  
de trente trois ans, cultivateur demeurant en cette  
commune.

Second témoin Marie Louise Grimpel agée de quarante  
neuf ans, femme de Jacques Nicolas Degrave cultivateur demeurant  
en cette commune. Marie Louise Degrave agée de vingt ans, fille de  
Jacques Nicolas Degrave ci dessus, a aussi été présente à la rédaction du dit acte.

Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Nicolas Landrij  
pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer, ainsi que le second  
témoin et sa fille, le premier a signé avec moi après lecture  
faite.

Et ont signé *J. J. E. Pingard*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Quatre



235



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du premier jour du mois de complémentaire  
l'an neuf de la République française.

N. 71.

ACTE DE NAISSANCE de Guillaume Nicolas  
né le trente fructidor une heure du soir  
fils de Jean Antoine Nicolas David cultivateur et de  
Nicolas Marie Anne Watteau, sa légitime épouse demeurants  
en cette commune, lesquels y ont été mariés le deux Brumaire  
l'an six de la République.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon.

Premier témoin le citoyen Guillaume Fontaine, maréchal  
agé de quarante deux ans, demeurant en cette commune.

Second témoin la citoyenne Marie Eugène Leboue, agée  
de trente ans, femme de Jacques Christophe Demars, culti-  
vateur demeurants en cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le citoyen Jean Antoine Nicolas  
David père de l'enfant qui a signé avec moi, ainsi que le  
premier témoin le second a déclaré ne savoir signer après  
lecture faite.

Et ont signé

Fontaine  
J. A. N. David

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d

Arrondissement communal d



Du jour du mois de  
l'an de la République française.

N.

ACTE DE NAISSANCE de  
né le à heure du  
fil de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin

Second témoin

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont signé

Constaté suivant la loi, par moi Maire  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.



Répertoire ou Table alphabétique  
des Naissances de l'an neuf républicain.

N

B.		
12.	Bonneau Marie Catherine, fille de Nicolas et de Marie Agate Didier.	12 germinal
34.	Bonneau Marie Elizabeth, fille de Nicolas Paul et d'Anne Elizabeth Bordier.	9 Ventose
10.	Bonneau Paul, fils de Guillaume et de Marie Laurence Magnin.	1 Brumaire
17.	Bonneau Nicolas Laurent, fils de Jean Adrien et de Marguerite Sontot.	23 Messidor
29.	Bordier Infant mâle, fils de Paul Antoine et de Marie Marguerite Bordier.	19 Pluviose
27.	Bordier Marie Genevieve, fille de Toussaint et de Marie Marguerite Cellier.	8 Nivose
21.	Bordier Pierre Louis, fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine Bordier.	12 Frimaire
7.	Boucher Marie Françoise, fille de Pierre et de Marie Anne Cousin.	20 Vendemiaire
46.	Boudier Infant femelle, fille de Pierre Christophe et de Marie Claude Nicole Chouard.	28 germinal
2.	Boudier Marie Genevieve, fille de Louis Guillaume et de Marie Genevieve Lamarche.	12 Vendemiaire
23.	Boudier Marie Catherine, fille de Simon Robert et de Marie Claude Demars.	24 Frimaire
C.		
17.	Coqueret Infant mâle, fils de Pierre et de Marie Genevieve Trouet.	11 Frimaire
14.	Coqueret Infant mâle, fils de Pierre et de Marie Genevieve Trouet.	11 Frimaire



10.	Cornely Anne Rosalie, fille de Louis Antoine et de Marie Jeanne Nouviant . . . . .	7	germinad.
D.			
11.	David Guillaume Nicolas, fils de Jean-Antoine Nicolas et de Marie Anne Wateau . . . . .	1	Complém.
19.	Demars Jacques Etienne, fils d'honneur Claude et de Genevieve Catherine Rayet . . . . .	6	Thermidor
20.	Demars Louis Benjamin, fils de Nicolas et de Marie Genevieve Bordier . . . . .	29	Floréal
27.	Demars Louis, fils de Paul Christophe et de Pierrette Antoinette Poisson . . . . .	14	Ventôse
11.	Demars Louise Antoinette, fille de Nicolas et de Marie Joseph Jouault . . . . .	2	Brumaire
13.	Demars Marie Antoinette, fille de Jean Baptiste et de Marie Claude Porhel . . . . .	18	Prairial
8.	Demars Marie Eugène, fille de Jacques Christophe et de Marie Eugène Leboue . . . . .	27	Vendémiai
1.	Doublet Gilles, fils naturel de Marie Louise Doublet, fille . . . . .	13	Thermidor
30.	Doublet Marie Honorine, fille de Jean et de Marie Bonneau . . . . .	27	Pluviose
14.	Duval Christophe, fils de Pierre et de Charlotte Doublet . . . . .	17	germinad.
F.			
33.	Fontaine Augustin Laurent, fils de Guillaume et de Marie Laurence Bonissant . . . . .	8	Ventôse
47.	Fontaine Guillaume Augustin, fils de Claude Augustin et de Adélaïde Catherine Lemijer . . . . .	1	Floréal
G.			
16.	Grignon Michelle Josephine, fille de Philibert et de Marie Agnès Rayet . . . . .	16	Messidor

18	Grimpel Jean Louis, fils de Christophe Paul et de Madeleine Marguerite Pasquier . . . . .	I	Thermidor
18	Grosbos Marie Eugénie, fille d'André et de Jeanne Thérèse Cargerat . . . . .	18	Brumaire
H.			
60.	Hardy Marie Louise, fille de Paul et de Marie Louise Legendre . . . . .	10	Thermidor
66.	Haube Jean Baptiste, fils naturel d'Anne-Agnès Haube, fille . . . . .	11	Fructidor
24.	Haube Marie Claude, fille de Louis et de Marie Madeleine Lelievre . . . . .	2	Nivose
7.	Hebert Enfant mâle, fils naturel de Marie Victoire Hebert, fille . . . . .	19	Vendémiaire
6.	Hebert Jean Nicolas, fils naturel de Marie Victoire Hebert, fille . . . . .	19	Vendémiaire
68.	Hemet François Antoine, fils de Jean Baptiste et de Marie Peule Ledue . . . . .	18	Fructidor
9.	Hemet Louise Genevieve, fille de Guillaume et de Marie Genevieve Poisson . . . . .	30	Vendémiai.
16.	Hemet Marie Louise, fille de Jacques et de Marie Genevieve Ursule Cousin . . . . .	19	Brumaire
L.			
40.	Landry Louise Marie Anne, fille de Nicolas et de Marie Anne Cochon . . . . .	22	Fructidor.
62.	Leboue Jacques Paul, fils de Jacques et de Marie Isabelle Boudier . . . . .	13	Thermidor
27.	Lecaux Louise Michelle, fille d'Alexandre Christophe et de Marie Felix Meziere . . . . .	6	pluviose



22.	Legendre madeline Therese, fille de Jean Louis et de marie Therese Boucher.	21	Primaire
14.	Lemaître Louise desirée, fille de Jean charles Vital et de Genevieve Poquet.	27	Prairial
1.	Lemaitre marie Gertrude, fille de nicolas et de marie Reine meziere.	7	Vendemiaire
36.	Lerj nicolas Laurent, fils de Claude Toussaint et de marie Marguerite Bonneau.	9	Ventose
<b>M</b>			
12.	Magnin honore marguerite, fils de Guillaume sebastien et de marie Clotilde Poisson.	8	Brumaire
11.	Marin marie Adelle, fille naturelle de Louise Therese marin.	12	Messidor
67.	Marin marie Cecile, fille de christophe et de marie felicité Watteau.	9	Fruiteur
28.	marin marie Laurence, fille de guillaume et de marie Jeanne Veronique Bordier.	15	Pluviose
63.	mauryj Francois Simon, fils de Pierre christophe et de marie michelle Bersieres.	28	Thermidor
3.	meziere honore, fils de Jean et de marie Louise Boudier.	12	Vendemiaire
48.	meziere Jean charles, fils de Jean et de marie anne Gendarme.	6	Floreal
69.	meziere Jean Paul, fils de Jean Francois et de marie anne Marin.	21	Fruiteur
39.	meziere marie Theres, fille de Louis charles et de marie Victoire Bordier.	5	germinal
11.	mille Pierre Louis, fils de Claude Alexandre et de marie Louise Renard.	5	praerial
<b>P</b>			
48.	Pasquier Louis Laurent, fils naturel de marie Claude Elizabeth Pasquier, fille.	18	Germinal

31.	Perej marie Victoire, fille de Pierre Augustin et de marie Victoire Caillie.	4	Ventose
31.	Petitjean enfant femelle, fille naturelle de marie anne Petitjean, fille.	9	Ventose
18.	Pivain madeline Rose, fille de nicolas Dominique et de Rose Etienne Trouet.	6	Primaire
64.	Poisson Caterine Veronique, fille de Jacques christophe et de marie Sophie Bonissant.	30	Thermidor
43.	Poisson marie antoinette, fille d'Adrien et de marie Cecile Poisson.	19	Vendemiaire
46.	Poisson marie Caterine, fille de Jean Baptiste et de marie Caterine Fleuryj.	15	germinal
13.	Poquet Jean Toussaint, fils de Jean Baptiste et de marie Louise Lapique.	9	Brumaire
14.	Porhel christophe, fils de Nicolas christophe et de marie Marguerite Auryj.	14	Brumaire
<b>R</b>			
49.	Rousselet marie Louise, fille de Francois Martin et de marie Marguerite Lamarche.	24	Floreal
12.	Rouveau Jacques Vincent, fils de Jean et de marie Cecile Degrave.	12	Prairial
<b>S</b>			
41.	Sellier zeline Eultere, fille de Claude et de marie Toussainte Bonissant.	11	Germinal
26.	Sivot Louis Simon, fils d'antoine et de marie Genevieve Simone Thierryj.	5	nivose
<b>T</b>			
67.	Thierryj marie Louise, fille de Claude et de marie Felicité Lecaux.	18	fructidor
14.	Trouet marie Genevieve, fille de George et de marie Elizabeth Leboue.	6	Primaire
32.	Trouet marie Jeanne, fille de Jacques et de marie Caterine Thiboust.	4	Ventose



38. <sup>W</sup>Wateau Marie Louise, fille d'honneur Guil-  
laume et de Marie Françoise Leonard. . 19 Ventose.

*Le total des Naissances de la commune  
d'Aubervilliers pour l'an neuf est de 71  
dont 32 garçons et 39 filles. —*



LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal de *Neuilly*

DOUBLE REGISTRE  
DES ACTES DE MARIAGE ET DE DIVORCE  
DE LA COMMUNE d' *Neuilly*

AN IX.

De l'Imprimerie de BALLARD, Imprimeur de la Préfecture du Département  
de la Seine, rue des Mathurins-Jacques, n°. 328.

AN IX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Le présent Registre, contenant *vingt six* feuillets, servira pendant l'an IX à l'inscription des actes de Mariage et de Divorce de la commune de *Coubonville* — comprise dans l'Arrondissement communal de *Francis* Département de la Seine; savoir, *vingt* feuillets pour les actes de Mariage, et *six* feuillets pour les actes de Divorce; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné.

A *Francis* le *quatre* jour du mois de *Couplem*  
 l'an *huit* de la République française.



MODÈLE D'ACTE DE MARIAGE.

ACTE DE MARIAGE de *l'année* le *quatre* du mois de *juin* né  
 à *Paris* département d' *Paris* âgé de *25* ans,  
 an *de* profession de *notaire* demeurant à *Paris* département d' *Paris*  
 fils de *M. et M<sup>me</sup> de* demeurant à *Paris* département d' *Paris*  
 et de *(Il faut énoncer si le père et la mère sont vivans, ou si l'un des deux*  
 ou tous deux sont décédés);  
 Et de *l'année* le *quatre* du mois de *juin* née à *Paris* département  
 d' *Paris* département d' *Paris* âgée de *22* ans, demeurant à *Paris*  
 de *M. et M<sup>me</sup> de* fille (Il faut énoncer si les époux sont majeurs ou mineurs)  
 d' *Paris* département d' *Paris* demeurant à *Paris* département

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à (Les publications doivent être faites pour les majeurs, dans leur domicile actuel; pour les mineurs, au domicile de leurs père et mère, ou, s'ils sont morts ou interdits, au lieu où s'est tenue l'assemblée de parents pour autoriser le mariage; on doit relater la date de tous les actes énoncés. — Si les époux sont mineurs, ou seulement l'un d'eux, il faut le consentement du père, s'il est vivant; de la mère, s'il est mort ou interdit; d'une assemblée de famille tenue selon la loi, s'il n'y a ni père ni mère. — Les actes de consentement doivent être énoncés; ils peuvent être donnés par le père ou la mère présents, ou par acte authentique. — S'il y a eu opposition, il faut mentionner la main-levée, et l'acte ou jugement qui l'a donnée) et affichés aux termes de la loi et (Les actes de naissance des époux) le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, Officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un

l'autre  
 En présence de *M. et M<sup>me</sup> de* demeurant à *Paris* département d' *Paris*  
 profession de *notaire* âgé de *45* ans demeurant à *Paris* département d' *Paris*  
 De *M. et M<sup>me</sup> de* âgé de *45* ans demeurant à *Paris* département d' *Paris*  
 profession de *notaire* âgé de *45* ans demeurant à *Paris* département d' *Paris*  
 Et de *M. et M<sup>me</sup> de* âgé de *45* ans demeurant à *Paris* département d' *Paris*

Après quoi, moi *M. de* faisant les fonctions  
 d'Officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage.  
 Et ont, lesdits époux et témoins (Il sera fait mention si les époux et témoins ont signé, ou s'ils ne le savent pas. — Si les père et mère sont présens et savent signer, ils le feront; s'ils ne le savent pas, il en sera fait mention), signé avec moi.

(\*) L'âge requis pour le mariage est quinze ans pour les hommes, et treize ans pour les femmes.

DOUBLE REGISTRE  
 DES ACTES DE DIVORCE.  
 DE LA COMMUNE d' *Coubonville*



## MODELE D'ACTE DE DIVORCE.

*MAIRIE d*

*ARRONDISSEMENT communal d*

Du                      jour du mois de                      l'an                      de la République française.

ACTE DE DIVORCE de                      âgé de                      ans,  
né à                      département d                      le  
du mois de                      an                      profession de                      demeurant à  
                    département d                      fils d  
demeurant à                      département d                      (Il faut  
*énoncer si les époux sont majeurs ou mineurs*);

Et de                      âgée de                      ans, née à                      département  
d                      le                      du mois de                      an  
demeurant à                      département d                      fille d  
                    demeurant à                      département d  
et de

Les actes préliminaires sont (*Les actes préliminaires sont ceux exigés, suivant les cas, par les lois des 20 Septembre 1792, et premier jour complémentaire, an V. Les Maires et Adjoints doivent les consulter avec soin, les observer avec exactitude, et mentionner, suivant les causes du divorce, les actes qu'elles exigent*).

L dit (*S'il n'y a que l'époux demandeur présent, on énoncera qu'il a demandé seul le divorce; s'ils sont présents tous deux, on énoncera qu'ils ont demandé tous deux le divorce*) demandé à haute voix la dissolution de                      mariage

En présence de	demeurant à	département d
profession d	âgé de	
De	demeurant à	département d
profession d	âgé de	
De	demeurant à	département d
profession d	âgé de	
Et de	demeurant à	département d
profession d	âgé de	

Après quoi, moi                      Maire d                      faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, le mariage d  
et de                      est dissous; et j'ai signé avec l                      requérant le divorce,  
et les témoins (*Il sera fait mention si les époux et témoins ont signé, ou s'ils ne le savent pas*).



*Amicus*



Mairie d'Aubervilliers

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine

Du dix neuvième jour du mois de Vendémiaire l'an neuf de la République française.

N. 1

Boucher Pierre Laurent Mezières M. Marguerite

ACTE DE MARIAGE de Pierre Laurent Boucher Cultivateur âgé de trente ans, né à Aubervilliers département de la Seine le dix neuf du mois de Juillet, mil sept cens soixante dix profession de cultivateur demeurant à Aubervilliers département de la Seine. fils légitime de Jean Louis Boucher, maréchal, et de Marie Catherine Bordier son épouse demeurants en cette commune. Veuf de Marie Louise Rousseau, laquelle est décédée en cette commune le vingt neuf prairial, l'an huit de la République.

Et de Marie Marguerite Mezière, fille âgée de vingt trois ans, née à Aubervilliers département de la Seine le douze du mois de septembre mil sept cens soixante dix sept demeurant à Aubervilliers département de la Seine fille légitime de Jean Mezière Cultivateur et de défunte Marie Catherine Leboe son épouse, laquelle est décédée en cette commune le dix sept Brumaire l'an quatre de la République.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de mariages faites le dix Vendémiaire présent mois à l'heure de midi au devant de la porte de la maison commune, par le citoyen Denis Nicolas Demars maire.

affichés aux termes de la loi

et le tout en forme; de

Dixième



tous lesquels actes il a été donné lecture en présence des parties des témoins et autres.

Handwritten signature of the official.

par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un la citoyenne Marie Marguerite Mezière l'autre le citoyen Pierre Laurent Boucher

En présence de Jean Louis Boucher demeurant à Aubervilliers département de la Seine profession de maréchal âgé de soixante deux ans, pere de l'époux, a déclaré ne savoir signer De Jacques Rousseau, Oncle de l'époux demeurant à Aubervilliers département de la Seine profession de Cultivateur âgé de soixante un ans, a déclaré ne savoir signer. De Jean Mezière pere de l'épouse demeurant à Aubervilliers département de la Seine profession de cultivateur âgé de cinquante trois ans, lequel a signé De Jean Simon Mezière frere de l'épouse demeurant à Aubervilliers département de la Seine profession de cultivateur âgé de vingt quatre ans, a déclaré ne savoir signer. Claude Nicolas Bordier Cultivateur, âgé de cinquante deux ans témoin à l'acte de naissance de l'épouse, lequel a signé Jean Laurent Bordier, mason, Oncle de l'époux, âgé de cinquante ans demeurant en cette commune, lequel a signé.

Après quoi, moi Jacques Mezière Adjoint Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont signé avec moi après lecture faite.

Handwritten signatures: Marie Marguerite Mezière, Pierre Laurent Boucher, Jean Mezière, Louis Rousseau, Mezières Adjoint, Claude Nicolas Bordier.



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine.

Du treizième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N° 2?

Hardy  
Augustin  
Christophe

Rouveau  
Marie Catherine

ACTE DE MARIAGE de Augustin Christophe Hardy, veuf.  
Cultivateur âgé de quarante trois ans, né à Aubervilliers,  
département de la Seine le vingt deux du mois de  
Janvier mil sept cent cinquante sept — profession de cultivateur  
demeurant à Aubervilliers — département de la Seine  
fils légitime de Christophe Hardy cultivateur et de Marie Catherine  
Bordier son épouse, tous les deux existant et demeurant en cette commune  
lequel a été marié en cette commune le sept Octobre mil sept cent  
quatre-vingt deux, avec Marie Louise Demars, laquelle est  
décédée en cette commune le douze fructidor l'an huit de la  
République.

Et de Marie Catherine Rouveau, fille — âgée de  
vingt neuf ans, née à Aubervilliers, département de  
la Seine — le premier — du mois de Avril mil sept  
cent soixante onze demeurant à Aubervilliers département  
de la Seine — fille de défunt de Jean Rouveau —  
Cultivateur et de défunte Marguerite Michelle Thierry son épouse,  
tous les deux décédés en cette commune, le premier le vingt neuf May mil  
sept cent soixante onze, et la seconde le vingt trois Novembre mil sept cent  
quatre vingt onze, ainsi qu'il appert par nos Registres.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le trente Vendémiaire dernier, à l'heure de midi  
au devant de cette maison commune, et en suite affichés à la porte  
de cette maison, conformément à la Loi, par moi Nicolas Demars  
Maire de cette commune

affichés aux termes de la loi  
et \_\_\_\_\_ le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture  
en présence des parties et des  
témoins \_\_\_\_\_

noyseau



par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un la  
citoyenne Marie Catherine Rouveau.  
l'autre le citoyen Augustin Christophe Hardy.  
En présence de Christophe Hardy frère de l'époux demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de Cultivateur —  
âgé de quarante ans, lequel a signé.  
De Paul Heautot, beau frère de l'époux — demeurant à Aubervilliers —  
département de la Seine — profession de cultivateur  
âgé de quarante deux ans, lequel a signé.  
De Jean Rouveau, frère de l'épouse — demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de cultivateur —  
âgé de quarante deux ans, lequel a signé.  
De Jacques Michel Rouveau frère de l'épouse demeurant à Brevoeur.  
département de la Seine — profession de cultivateur  
âgé de quarante un ans, lequel a signé.  
de Simon Rouveau âgé de trente neuf ans et de Jean Louis Rouveau  
âgé de trente trois ans, frères de l'épouse, tous les deux cultivateurs —  
et demeurant en cette commune, lesquels ont signé.

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont les parties  
et les témoins signé avec moi, après lecture faite.  
+ de Paul — un mot raik nul et le renvoie approuvé.

+ Denis approuvé  
Augustin Hardy fils  
Marie Catherine Rouveau Hardy  
Jean Rouveau Denis Bonnard  
Paul Hautd Jean Louis Rouveau  
Jacques Michelle Rouveau Paul Hardy  
Simon Martial Rouveau  
Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franquiade, Département  
de la Seine.

Du troisième jour du mois de Primaire  
l'an neuf de la République française.

N. 3.

Rouveau  
Simon Martial  
Lelievre  
M<sup>lle</sup> Michelle

ACTE DE MARIAGE de Simon Martial Rouveau  
— âgé de trente neuf ans, né à Aubervilliers  
département de la Seine — le premier — du mois de  
Aout mil sept cent soixante un — profession de Cultivateur  
demeurant au dit Aubervilliers département de la Seine. —  
fils légitime de défunt Jean Rouveau, Cultivateur et de  
défunte Marguerite Michelle Thierry sa légitime épouse  
demeurant en cette commune, lesquels ils sont d'écis, le premier,  
le vingt deux May mil sept cent soixante onze, et la seconde,  
le vingt trois Novembre mil sept cent quatre vingt onze, ainsi  
qu'il apert par nos Registres.

Et de Marie Michelle Lelievre, fille — âgée de  
trente cinq — ans, née à Aubervilliers — département de  
la Seine — le vingt neuf du mois de Septembre mil  
sept cent soixante cinq demeurant au dit Aubervilliers département  
de la Seine — fille légitime de Alexis Lelievre  
Journalier et de Marie Catherine Demars, son épouse, tous  
les deux présents, et demeurants en cette commune —

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le vingt Brumaire dernier à l'heure de midi  
au devant de la porte de cette maison commune, et ensuite  
affiché suivant la Loi.

affichés aux termes de la loi

et — le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture  
en présence des parties et des témoins.

quatuor



248

par moi officier  
public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un  
marie Michelle Lelievre. —  
l'autre Simon Martial Rouveau. —

En présence de Jacques Michel Rouveau — demeurant à Brevedeur  
département de la Seine — profession de Cultivateur  
âgé de quarante et un ans, frere de l'époux. Lequel a signé  
De Jean Rouveau, frere de l'époux demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de Cultivateur  
âgé de quarante deux ans, frere de l'époux. Lequel a signé —  
De Jean Louis Rouveau frere de l'époux demeurant à Aubervilliers.  
département de la Seine — profession de Cultivateur  
âgé de trente trois ans, lequel a aussi signé. —  
De Alexis Lelievre, pere de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de Journalier  
âgé de soixante six ans, lequel a déclaré ne savoir signer. —  
et de Christophe Lelievre, frere de l'épouse Journalier, demeurant  
: tant en cette commune, âgé de vingt huit ans.

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont, l'époux  
et ses freres signé avec moi, l'épouse, son pere et son frere  
ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Simon Martial Rouveau Christophe Lelievre  
Jean Rouveau Denis Demars  
Jean Louis Rouveau Pierre Laurent Boucher  
Demars Jacques Michelle Rouveau  
Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers

Arrondissement communal de Francais de Département  
de la Seine.

Du huitième jour du mois de Frimaire  
l'an neuf de la République française.

N. 4

ACTE DE MARIAGE de Hilaire Delaitre

Hilaire Delaitre  
Hilaire  
Maurij  
Marie Anne

âgé de trente ans, né à Aubervilliers  
département de la Seine le dixième du mois de  
février mil sept soixante dix profession de maréchal  
demeurant au dit Aubervilliers département de la Seine  
fils légitime de Hilaire Delaitre, maréchal et de défunte  
Marie Madeleine Elizabeth Marquian son épouse, laquelle  
est décédée en cette commune le dix huit février mil sept cent  
soixante dix huit, ainsi qu'il appert par nos registres.

Et de Marie Anne Maurij, Couturière — âgée de  
trente cinq ans, née à Aubervilliers — département de  
la Seine — le vingt trois du mois de avril mil sept  
cent soixante cinq demeurant à Aubervilliers — département  
de la Seine — fille légitime de défunt Martin  
Maurij menuisier et de défunte Marie Laurence Godefroy son  
épouse, tous les deux décédés en cette commune, le premier, le dix sept  
Ventose l'an cinq, et la seconde le cinq Vendémiaire l'an huit  
de la République, ainsi qu'il appert par nos registres.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le vingt Brumaire dernier, à l'heure de midi  
au devant de la porte de cette maison commune, et ensuite  
affiché suivant la loi.

affichés aux termes de la loi

et le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture en  
présence des parties et des témoins.

cinquante



250

par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un  
Marie Anne Maurij

l'autre Hilaire Delaitre.

En présence de Hilaire Delaitre demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de maréchal

âgé de soixante dix sept ans, père de l'époux, lequel a signé.

De Claude Bordier, beaufrère de l'époux demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de Cultivateur

âgé de cinquante quatre ans, lequel a signé

De Louis Martin Maurij frère de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de menuisier

âgé de trente huit ans, lequel a signé.

De Pierre Christophe Maurij, frère de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de Cultivateur

âgé de trente six ans, lequel a déclaré ne savoir signer.

Et de Paul Maurij âgé de trente trois ans, frère de l'épouse  
Cultivateur demeurant en cette commune, lequel a signé

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont l'époux  
et l'épouse, et leurs témoins, ont signé avec moi, à l'exception  
de Pierre Christophe Maurij et Paul Maurij qui ont déclaré  
ne savoir signer après lecture faite.

Hilaire Delaitre Marie Anne Maurij  
C. Bordier Hilaire Delaitre  
Paquet Demars Maire  
Paul Maurij Louis Maurij



Mairie d'Aubervilliers ~  
Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine.

Du neuvième ~ jour du mois de Nivose ~  
l'an neuf de la République française.

N. 51  
Coussin  
Michel Étienne  
Gosse  
Né Joseph  
ACTE DE MARIAGE de Michel Étienne Cousin, charetier,  
veuf ~ âgé de vingt ~ ans, né à Aubervilliers ~  
département de la Seine ~ le troisième jour du mois de  
Aout, mil sept cent quatre vingt profession de charetier ~  
demeurant au dit Aubervilliers, département de la Seine ~  
fils légitime de défunt Michel Cousin, cultivateur, et de  
Marie Louis Heautot son épouse. Et veuf de défunte ~  
Marie Denise Sophie Gosse, décédée en cette commune  
le six Nivose, l'an sept de la République, ainsi qu'il  
apert par nos registres.

Et de Marie Joseph Gosse ~ âgée de  
vingt trois ans, née à Aubervilliers département de  
la Seine le dixième jour du mois de Aout mil sept  
cent soixante dix sept demeurant au dit Aubervilliers, département  
de la Seine ~ fille légitime de Bazile Gosse  
et de Marie Catherine Furiot son épouse, tous demeurants  
en cette commune.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le trente primaire dernier, à l'heure de midi, ~  
par moi Maire Soussigné, à l'heure de midi, et ensuite affichés  
et des registres d'actes civils déposés en cette maison commune.

affichés aux termes de la loi

et \_\_\_\_\_ le tout en forme; de

252  
J. J. J.  
tous lesquels actes il a été donné lecture  
en présence des futurs époux et de leurs témoins



\_\_\_\_\_ par moi officier  
public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie  
Joseph Gosse  
l'autre Michel Étienne Cousin.

En présence de Claude Lerj son beau-père demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine ~ profession de charetier  
âgé de cinquante six ans.

De Paul Heautot son Oncle maternel demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine. ~ profession de cultivateur ~  
âgé de quarante deux ans.

De Bazile Gosse, père de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine ~ profession de Journalier ~  
âgé de cinquante quatre ans.

De Guillaume Gosse Oncle de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine ~ profession de Journalier ~  
âgé de cinquante ans.

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers ~  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont l'époux  
l'épouse, Claude Lerj, Bazile et Guillaume Gosse ont  
déclaré ne savoir signer, Paul Heautot a signé avec moi ~  
après lecture faite. ~

\_\_\_\_\_  
Demars Maire ~ Eugène Charbonnier  
meziers adjoint.



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine.

Du onzième jour du mois de pluviose  
l'an neuf de la République française.

N° 6

ACTE DE MARIAGE de Maximilien Leger Remet  
garçon - âgé de vingt un ans, né à Aubervilliers  
département de la Seine - le premier du mois de  
Octobre mil sept cens soixante dix neuf profession de charretier -  
demeurant au dit Aubervilliers département de la Seine. -  
fils légitime de Jacques Remet Journalier et de défunte  
Marie Genevieve Marechal son épouse, laquelle est  
décédée en cette commune, le sept Juillet mil sept cens quatre  
vingt cinq, ainsi qu'il apert par nos registres. -

Et de Marie Louise Grossetete, fille, âgée de  
vingt trois ans, née à Aubervilliers - département de  
la Seine le vingt six du mois de Octobre mil sept  
cens soixante dix sept demeurant au dit Aubervilliers département  
de la Seine - fille légitime de Nicolas François  
Grossetete Journalier et de Marie Louise Delaleu, son  
épouse demeurants en cette commune. -

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le trente nivose dernier, à l'heure de midi  
au devant de la porte de cette maison commune, et en  
suite affichés au terme de la Loi, par moi Maire soussigné

affichés aux termes de la loi

et \_\_\_\_\_ le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture

Septième



par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie  
Louise Grossetete. -

l'autre Maximilien Leger Remet. -

En présence de Jacques Remet père de l'époux demeurant à Aubervilliers -  
département de la Seine - profession de Journalier -  
âgé de cinquante deux ans. -

De Jean Baptiste Remet. Oncle demeurant à Aubervilliers -  
département de la Seine - profession de cultivateur -  
âgé de quarante sept ans. -

De Paul Demars Oncle de l'époux demeurant à Aubervilliers -  
département de la Seine - profession de cultivateur -  
âgé de quarante neuf ans. -

De Nicolas François Grossetete père de l'épouse demeurant à Aubervilliers -  
département de la Seine - profession de Journalier -  
âgé de cinquante trois ans. -

De Nicolas Demars demeurant à Aubervilliers, cultivateur, âgé  
de quarante trois ans. -  
De Louis Demars demeurant à Aubervilliers, cultivateur -  
âgé de quarante ans. -

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont l'époux  
et ses trois témoins déclarés ne savoir signer; l'épouse  
et ses trois témoins ont signé avec moi après lecture  
faite. -

Nicolas Grossetete

Marie Louise Grossetete  
Demars Maire & Demars



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Francaide, Département  
de la Seine.

Du vingt ième jour du mois de pluviôse  
l'an neuf de la République française.

N° 72  
David  
Claude Christophe  
&  
Bonneau  
N<sup>o</sup> Niolle

ACTE DE MARIAGE de Claude Christophe David  
garçon âgé de vingt un ans, né à Aubervilliers  
département de la Seine le treize du mois de  
décembre mil sept cens soixante dix neuf profession de propriétaire  
demeurant au dit Aubervilliers département de la Seine  
fils légitime de défunt Nicolas David et de défunte Marie  
Antoinette Poisson son épouse, tous les deux décédés en cette commune  
le premier, le deux mai mil sept cens quatre-vingt; Et la seconde  
le quatorze septembre mil sept cens quatre-vingt cinq, ainsi qu'il  
a esté par nos Registres d'actes civils, déposés en cette maison  
commune.

Et de Marie Niolle Bonneau, fille âgée de  
vingt quatre ans, née à Aubervilliers département de  
la Seine le dix huit du mois de Aout, mil sept  
cens soixante seize demeurant au dit Aubervilliers, département  
de la Seine fille légitime de défunt Nicolas Bonneau  
Cultivateur et de Louise Catherine Rouas, tous les deux présens

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le dix du présent mois de Pluviôse, à l'heure de  
midi, au devant de la porte de cette maison commune par moi  
Jacques Meziere Adjoint soussigné et en suite.

affichés aux termes de la loi

et le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture en  
présence des parties et des témoins.



par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie  
Niolle Bonneau.

l'autre Claude Christophe David.

En présence de Jacques Nicolas Degrave du côté de l'époux demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de cultivateur  
âgé de quarante cinq ans.

De Claude Nicolas Boudier demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de Cultivateur  
âgé de quarante deux ans.

De Pierre Bonneau pere de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de Cultivateur  
âgé de cinquante ans.

De Nicolas Bonneau, pere de l'épouse demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine profession de Journalier  
âgé de trente ans.

Et de Louise Catherine Rouas, mere de l'épouse, née en cette commune  
le vingt deux octobre mil sept cens cinquante.

marée en cette commune le cinq février mil sept cens soixante dix.

Après quoi, moi Jacques Meziere, Adjoint Maire d'Aubervilliers.  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont, l'époux  
Claude Nicolas Boudier, Pierre Bonneau et Nicolas Bonneau  
signé avec moi. L'épouse, Jacques Nicolas Degrave et de Louise  
Catherine Rouas mere de l'épouse, âgée de cinquante ans et quatre  
mois, qui ont déclarés ne savoir signer, en foi de quoi j'ai signé  
+ Pierre un mot rayé nul et le renvoie approuvé.

C. David Claude Nicolas Boudier  
Pierre Bonneau Christophe Degrave & Nicolas  
Bonneau

Meziere Adjoint



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine.

Du vingt sept à midi révolu jour du mois de pluviôse  
l'an neuf de la République française.

N<sup>o</sup>. 89. - ACTE DE MARIAGE de Jean Nicolas Hebert  
garçon - âgé de vingt six - ans, né à Franciade  
département de la Seine - le vingt deux du mois de  
octobre mil sept cens soixante quatorze profession de cultivateur  
demeurant à Franciade - département de la Seine  
fils légitime de défunt Nicolas Hebert et de défunte  
Laurence Demars, son épouse, cultivateur, tous les deux  
décédés audit Franciade. Son acte de naissance est extrait  
des registres d'actes civils de la ci devant paroisse de Saint  
Michel du Charnier de Saint Denis, actuellement Franciade

Et de Marie Marguerite Magnin, fille âgée de  
trente un ans, née à Aubervilliers - département de  
la Seine - le vingt neuf du mois de d'Avril mil sept  
cens soixante neuf demeurant à Aubervilliers département  
de la Seine - fille légitime de de défunt Sébastien  
Magnin, cultivateur et de Marie Michelle Faurin son épouse.  
Ledit Sébastien Magnin est décédé au grand hôpital  
d'humanité de Paris, le seize Janvier mil sept cens soixante  
dix sept

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites en cette commune le vingt du présent mois de  
pluviôse, à l'heure de midi, au devant de la poste extérieure -  
de cette maison commune, par moi Maire Soussigné.

Vu l'expédition de la publication des promesses de mariage faite en la  
commune de Franciade le vingt pluviôse présent mois, par le citoyen Frithoin  
Maire de la dite commune, délivrée ce dit jour, lequel atteste qu'il n'a été  
formé aucune opposition au dit mariage. -  
affichés aux termes de la loi

et \_\_\_\_\_ le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture en  
présence des parties et des témoins et autres.



par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie  
Marguerite Magnin -

l'autre Jean Nicolas Hebert. -

En présence de Louis Hebert frère de l'époux demeurant à Cressencourt -  
département de la Seine - profession de cultivateur

âgé de vingt deux ans. -

De Claude Demars oncle maternelle demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine - profession de cultivateur

âgé de soixante huit ans. -

De Guillaume Sébastien Magnin - demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine - profession de cultivateur

âgé de ~~vingt six~~ ans, frère de l'épouse. -

De Louis Vincent Gardij - demeurant à Aubervilliers -  
département de la Seine - profession de cultivateur

âgé de trente ans, beau-frère de l'épouse. -

Les citoyens Louis Hebert et Claude Demars ont déclaré  
ne savoir signer, les autres témoins ont signé avec moi. -

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers,  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont signé -  
après lecture faite. - L'époux a signé l'épouse a déclaré  
ne savoir signer. - ~~l'âge de~~ vingt cinq ans - approuvé  
le renvoi et la lecture approuvée

Jean Hebert

Hebert

M. Magnin  
oncle maternel  
de l'épouse

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers  
Arrondissement communal de Franciade, Département de la  
Seine

Du huitième jour du mois de Floréal.  
l'an neuf de la République française.

N. 9 ?  
ACTE DE MARIAGE de François Nicolas Gorget  
garçon — âgé de dix neuf ans, né à Melay —  
département de la haute marne le sixième jour du mois de  
décembre mil sept cens quatre vingt un profession de Journalier  
demeurant à Aubervilliers — département de la Seine —  
fils légitime de Jacques Gorget, Journalier et de Jeanne  
Rudelet son épouse demeurant à Melay arrondissement  
de Bourbonne, Département de la haute Marne.

Et de Genevieve Marguerite Chouart — âgée de  
trente trois ans, née à Aubervilliers — département de  
la Seine le vingtième jour du mois de Juillet mil sept  
cens soixante huit demeurant au dit Aubervilliers département  
de la Seine — fille de défunt Claude Chouard  
en son vivant cultivateur, et de défunte Catherine Petit son épouse  
demeurants en cette commune. Le premier y est décédé le dix sept mai  
mil sept cens quatre vingt deux. Et la seconde est décédée à la Villette  
près Paris, le seize pluviôse l'an cinq de la république. Suivant son acte  
de décès qui nous a été représenté en bonne forme.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le trente germinal dernier à l'heure de midi et ensuite  
affiché au terme de la loi. D'une procuration passée par devant Denizot Notaire  
public demeurant à Melay le trois germinal dernier, enregistre à Bourbonne le  
quatorze suivant, par laquelle le citoyen Jacques Gorget et Joanne Rudelet son  
épouse consentent que leur fils François Nicolas Gorget se marie avec la citoyenne  
Genevieve Marguerite Chouart de la commune d'Aubervilliers.  
Et de l'acte de naissance du dit François Nicolas Gorget qui nous a été  
représenté en bonne forme, par lequel il appert que le dit François Nicolas  
Gorget est né à Melay comme il est dit ci dessus, le six décembre  
mil sept cens quatre vingt un.

et vu et vérifié — le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture en  
présence des parties et des témoins —



par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Genevieve  
Marguerite Chouart. —

l'autre François Nicolas Gorget. —

En présence de Jacques Louis Maille demeurant à Oisery  
département de Seine et marne profession de tissier en toile

âgé de trente cinq ans, beau frere de l'époux.

De Pierre Raidon demeurant à Aubervilliers —  
département de la Seine — profession de rédiger nos actes civils.

âgé de soixante ans, ami de l'époux. —

De Pierre Christophe Boudier demeurant à Aubervilliers —  
département de la Seine — profession de Journalier —

âgé de trente quatre ans, beau frere de l'épouse. —

De Pierre Penot demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de Maçon —

âgé de quarante sept ans, Ami de l'épouse. —

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers —  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont l'époux et  
pouse déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec moi —  
après lecture faite. — PENO

P. Raidon  
Jacques Louis Maille Pierre Christophe Boudier  
Demars Maire



MAIRIE d'Aubervilliers. —  
Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine. —

Du dix huit ième jour du mois de Floréal. —  
l'an neuf de la République française.

N<sup>o</sup>. 10<sup>2</sup>  
Baillet  
4<sup>e</sup> Pierre  
Durand  
M<sup>lle</sup> Marguerite  
ACTE DE MARIAGE de Jean Pierre Baillet  
garçon — âgé de vingt — ans, né à Montreuil-  
département de Seine et Oise — le trente ième jour du mois de  
d'avril mil sept cent quatre vingt un profession de Jardinier  
demeurant à Aubervilliers — département de la Seine  
fils légitime de Nicolas Pierre Baillet Jardinier et de  
Marie Anne Genevieve Gomet son épouse demeurants en  
cette commune, tous les deux présent et consentant au dit  
mariage. —

Et de Marie Marguerite Durand, fille — âgée de  
vingt quatre ans, née à Aubervilliers — département de  
la Seine — le neuvième jour du mois de Octobre mil sept  
cent soixante seize demeurant à Aubervilliers département  
de la Seine — fille légitime de Jean Pierre  
Durand, maçon et de Marie Jeanne Baptiste Koto son  
épouse demeurant en cette commune. Le père de l'épouse nous a  
donné son consentement au dit mariage de vive voix étant malade dans  
sa mère est présente et consentante.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites en cette commune le dix Floréal présent mois —  
à l'heure de midi, et en suite affichés au lieu accoutumé au terme  
de la loi. —

L'épouse nous a représenté son acte de naissance en bonne et due forme  
extrait de la cidevant paroisse de Saint Simphorien de Versailles ci-  
devant Montreuil, délivré le quatorze Vendémiaire an Sept, par le Secrétaire  
en chef de l'Administration municipale de Versailles Signé Dubuisson.  
affichés aux termes de la loi

et \_\_\_\_\_ le tout en forme; de

tous lesquels actes il a été donné lecture en  
présence des parties et des témoins. —



par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie  
Marguerite Durand. —

l'autre Jean Pierre Baillet. —

En présence de Nicolas Pierre Baillet demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de Jardinier —  
âgé de quarante cinq ans, père de l'époux. —

De Etienne Benoit Répecaud — demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de vivant de ses revenus —  
âgé de cinquante ans, ami de l'époux. —

De Jean Alexandre Nourry — demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de Jardinier. —  
âgé de soixante six ans, ami de l'époux. —

De Claude Demars — demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine — profession de cultivateur  
âgé de soixante huit ans, l'un des témoins qui a attesté la naissance  
de l'épouse. —

et de Nicolas Bordier aussi cultivateur âgé de soixante ans.  
demeurant en cette commune. —

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers.  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont l'époux  
et ses témoins ont signé, avec le second témoin de l'épouse  
l'épouse et le citoyen Claude Demars, ont déclarés ne  
savoir signer après lecture faite, en foi de quoi j'ai  
signé. —

Baillet Baillet Nourry  
Durand Galard

e. v. Bordier Demars Maire  
Répecaud



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département  
de la Seine

Du Vingt unième jour du mois de Messidor.  
l'an neuf de la République française.

N. 11.

Codieu  
Nicolas  
Pennon  
Marie Madeleine

ACTE DE MARIAGE de Pierre Nicolas Codieu, veuf de Marie  
Therese Jandelle âgé de quarante six ans, né à Montrouil Brou  
département de la Maine le vingt trois du mois de  
Octobre mil sept cens cinquante quatre profession de Notaire public  
demeurant à Aubervilliers - département de la Seine.  
fils légitime de défunt Nicolas Codieu, maître d'école et de  
défunte Marie Jeanne Bria son épouse; suivant son acte de  
naissance qui nous a été représenté en bonne et due forme, extrait  
des registres d'actes civils de la commune de Brou, arrondissement de  
Meaux, délivré le vingt neuf pluviôse an neuf, par le Secrétaire de  
la Sous-Préfecture de Meaux.

Et de Marie Magdelaine PENNON, veuve en seconde nocce de Simon Beausse âgée de  
cinquante six ans, née à Montrouil - département de  
la Seine le cinquième jour du mois de Avril mil sept cens  
quarante cinq - demeurant à Aubervilliers - département  
de la Seine - fille légitime de défunt Jean Pennon  
et de défunte Marguerite Vitry son épouse, suivant son acte de  
naissance qui nous a été représenté, extrait des registres des actes civils  
de Montrouil, délivré par le Secrétaire de l'Administration Municipal  
dudit Montrouil, signé Vitry.

Les actes préliminaires sont extraits des Registres des publications de  
mariages faites le dix Messidor présent mois, à l'heure de midy au  
devant de la porte de la maison commune et ensuite affiché au terme  
de la loi.

L'acte de décès de Marie Therese Jandelle, est consigné sur les registres  
des actes civils de cette commune à l'époque du vingt deux Aout mil  
sept cens quatre vingt onze.

affichés aux termes de la loi

L'acte de décès de Simon Beausse, est aussi consigné sur les registres  
des actes civils de cette commune, à l'époque du vingt sept Janvier  
mil sept cens quatre vingt treize, de l'an second de la République  
et le tout en forme; de

260

Docteur



tous lesquels actes il a été donné lecture en  
présence des parties et des témoins.

par moi officier

public aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie  
Magdelaine Pennon -

l'autre Pierre Nicolas Codieu.

En présence Nicolas Claude Razes demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine - profession de Cultivateur  
âgé de trente neuf ans.

De Jean Valade, Officier de Santé demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine - profession de Officier de Santé  
âgé de trente cinq ans

De Honoré Théodore Morand demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine - profession de Instituteur  
âgé de trente ans

De Jean Denis Demars demeurant à Aubervilliers  
département de la Seine - profession de Cultivateur  
âgé de vingt deux ans et demi tous amis de

le l'Epoux et l'Epouse

Après quoi, moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers.  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au  
nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage; et ont l'Epoux et

l'Epouse ainsi que les témoins signés avec

nom Maire. et encore en présence

de Jacques Codieu fils de l'Epoux qui  
a aussi signé Marie Madeleine Pennon

l'Epoux et l'Epouse

J. D. Demars  
J. D. Demars Maire



## Répertoire ou Table alphabétique des mariages fait en l'an neuf. —

10.	Baillet Jean Pierre, âgé de 20 ans, fils de Nicolas Pierre Baillet et de Marie-Anne Genevieve Gomet; avec Marie Marguerite Durand, âgée de 24 ans, fille de Jean Pierre Durand et de Marie Jeanne Baptiste Koto. — . . . . .	18	Floreal. —
1.	Boucher Pierre Laurent, âgé de 30 ans, fils de Jean Louis Boucher et de Marie Catherine Bordier, veuf de Marie Louise Rouveau. Avec Marie Marguerite Meziere, âgée de 23 ans, fille de Jean Meziere et de défunte Marie Catherine Leboue. . . . .	19	Vendémiaire
11.	Codieu Pierre Nicolas, âgé de 46 ans. Veuf de Marie Thérèse Jandelle, fils de défunt Nicolas Codieu et de défunte Marie Jeanne Bria. Avec Marie Madeleine Pennon, veuve en secondes nups de Simon Deausse âgée de 56 ans. — fille de défunt Jean Pennon et de défunte Marguerite Vitry. . . . .	21	Messidor —
8.	Cousin Michel Etienne, âgé de 20 ans, fils de défunt Michel Cousin et de Marie Louise Hautot, veuf de Denise Sophie Gosse. Avec Marie Joseph Gosse âgée de 23 ans, fille de Bazile Gosse et de Marie Catherine Furiot. . . . .	9	Nivose. —
2.	David Claude Christophe âgé de 21 ans, fils de défunt Nicolas David et de défunte Marie Antoinette Poisson. Avec Marie Nicole Bonneau fille de Pierre Bonneau et de Louise Catherine Houas. — . . . . .	20	Pluviose
4.	Delaitre Hilaire, âgé de 30 ans fils d'Hilaire Delaitre et de défunte Marie Madeleine Elizabeth Marquian Avec Marie Anne Maurij, âgée de 35 ans, fille de défunt Martin Maurij et de défunte Marie Laurence Godefroy. . . . .	8	Frimaire.
9.	Gorget François Nicolas, âgé de 19 ans fils de Jacques gorget et de Jeanne hudelet. Avec Genevieve Marguerite Chouart âgée de 38 ans, fille de défunt Claude Chouart et de défunte Catherine Petit. . . . .	8	Floreal.
2.	Hardy Augustin Christophe, âgé de 43 ans, fils de Ephe Hardy et de Marie Catherine Bordier, veuf de Marie Louise Demars. Avec Marie Catherine Rouveau, âgée de 29 ans, fille de défunt Jean Rouveau et de défunte Michelle Thierry. . . . .	13	Brumaire



Diapiane



4.	Hebert Jean Nicolas, de franciade agé de 26 ans, fils de défunt Nicolas hebert et de défunte Laurence Demars. Avec Marguerite magnin, agée de 31 ans, fille de défunt Sebastien magnin et de Marie Michelle Fauvin.	27	Pluviose
6.	hemet Maximilien Leger, agé de 21 ans, fils de Jacques hemet et de défunte Marie Genevieve Marechal, Avec Marie Louise Grotete agée de 23 ans, fille de Nicolas Francois Grotete et de Marie Louise Delaleu.	11	Pluviose
3.	Rouveau Simon Martial, agé de 39 ans, fils de défunt Jean Rouveau et de défunte Marguerite Michelle Thierry. Avec Marie Michelle Lelievre, agée de 35 ans, fille d'Alexis Lelievre et de Marie Catherine Demars.	3	Primaire

Le total, des mariages de l'an neuf est de onze.

Table tirée du Registre des publications des promesses de mariage, de l'an neuf, pour servir de suite à la précédente.

	Poisson Louis honoré, agé de vingt six ans, fils de christophe Poisson et de défunte Catherine Veronique Dupuis, avec Marie Catherine Thierry, fille de Nicolas Thierry et de défunte Marie Leboue. pour être mariés à la Courneuve près franciade. + agée de 22 ans 8 mois	10	Vendémiaire
	Renard Jean Baptiste Simon, agé de 45 ans, veuf de Marie Catherine Martin, Avec Marie Catherine Parie agée de 22 ans, fille de défunt Nicolas Parie et de Marie Genevieve meziere, pour être mariés à la Section des petits peres à Paris.	20	Ventose



LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

---

---

ARRONDISSEMENT communal de *St Maurice*

---

DOUBLE REGISTRE

DES ACTES DE DÉCÈS

DE LA COMMUNE de *Lucy-en-Brie*

---

AN IX.

---

De l'Imprimerie de BALLARD, Imprimeur de la Préfecture du Département  
de la Seine, rue des Mathurins-Jacques, n°. 328.

---

AN IX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Le présent Registre, contenant *vingt huit* feuillets, servira pendant l'an IX à l'inscription des actes de Décès de la commune d' *Aubervilliers* comprise dans l'Arrondissement communal de *Franciade* Département de la Seine; à l'effet de quoi il a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par moi sous-Préfet dudit Arrondissement, soussigné,

A *Franciade* le *quatre* jour du mois de *Complémentaire* l'an *neuf* de la République française.



### MODÈLE D'ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d' *ARRONDISSEMENT communal d'*

Du  jour du mois de  l'an  de la République française.

ACTE DE DÉCÈS de  décédé le  à heure   
du  profession de  âgé de  ans, né à  département   
d'  demeurant à *(Il faut énoncer si la personne décédée est mariée, veuve*  
*ou célibataire; et, si elle est mariée, les nom et prénom du survivant; et, s'il est possible*  
*de les savoir, les noms de ses père et mère),* fil de   
et de

Sur la déclaration à moi faite par le C<sup>o</sup>. *(On mettra les noms, prénoms, profession, domicile des témoins, et s'ils sont parents, voisins ou amis),* demeurant à   
profession de  qui a dit être  d'  défunt, et par le C<sup>o</sup>.   
d'  demeurant à  profession de  qui a dit être  d'   
défunt. Et ont signé *(Si les déclarans ne savent signer, il en sera fait mention. — Si*  
*le décès a été constaté à la suite d'un accident, par un Officier de police, il en sera*  
*fait mention, et le procès-verbal sera relaté).*

Constaté par moi  Maire d'  faisant les fonctions  
d'Officier public de l'état civil, soussigné.

Mairie d' *Aubervilliers.*

*Franciade*



Arrondissement communal de *Franciade*, Département de la Seine.

Du *quinzième* jour du mois de *Vendémiaire*  
l'an *neuf* de la République française.

N<sup>o</sup> *1*

ACTE DE DÉCÈS d' *Antoine Toussaint Marin, fils de*  
*Guillaume Marin* décédé le *quinze* à *ving* heure du matin  
âgé de *onze* mois ans, né à *Aubervilliers* département  
de *Franciade* la Seine demeurant à *Aubervilliers* profession  
de  fils de *Guillaume Marin*  
*Cultivateur* et de *Marie Jeanne Veronique Bordier*  
Son épouse demeurants *en cette commune.*

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens *Guillaume Marin*  
*père de l'enfant* et *Pierre Haidon* rédigeant nos actes  
civils âgé de *cinquante neuf* ans, demeurants *en cette*  
*commune.*

Et ont Signé après lecture faite.

*P. Haidon* *Guillaume Marin*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire  
d' *Aubervilliers* faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Mairie d'Aubervilliers

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du seizième jour du mois de Vendémiaire l'an neuf de la République française.

N° 2

ACTE DE DÉCÈS de Marie Reine Boucher, épouse de Jean Nicolas Dubray, décédée le quinze à dix heures du soir âgée de soixante-trois ans, née à Goussainville département de Seine et Oise demeurant à Aubervilliers profession de Bergeres et de mariée audit Goussainville avec ledit Jean Nicolas Dubray.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Jean Nicolas Dubray, Bergeres, époux de la décédée; Jacques Nicolas Degrave âgé de quarante cinq ans, cultivateur, Gerard Doux marchand de vin, âgé de vingt sept ans, et Martin François Rousselet, Cordonnier, âgé de trente trois ans, tous demeurants en cette commune, amis de la décédée, lesquels ont tous signé avec moi, excepté le citoyen Jacques Nicolas Degrave, qui a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont signé Gerard Doux Dubray Rousselet

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers

Arrondissement communal de Franciade Département de la Seine.

Du troisième jour du mois de Brumaire l'an neuf de la République française.

N° 3

Huet Michelle

ACTE DE DÉCÈS de Marie Michelle Huet, Couturière, fille décédée le trois à deux heures du matin âgée de trente cinq ans, née à Aubervilliers département de la Seine demeurante au dit Aubervilliers profession de Couturière fille de défunt Claude Huet, maçon et de défunte Marie Genevieve Pasquier, son épouse, laquelle est née le trente Décembre mil sept cent soixante quatre.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Michel Pasquier, Oncle de la décédée, maçon, âgé de soixante quinze ans, demeurant en cette commune, Marie Catherine Pasquier veuve de Jacques Huet, tante de la décédée, Couturière âgée de soixante dix ans demeurante en cette commune, lesquels ont signé avec moi après lecture faite.

Et Pierre Christophe Maurij, cousin germain de la décédée, à cause de sa femme, âgé de trente six ans, cultivateur demeurant en cette commune, qui a déclaré ne savoir signer.

Et ont IMPAQUE P. L. Poinet

Marie Catherine Impaque

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire





Mairie d'Aubervilliers. ~

Arrondissement communal de Franciade. Département  
de la Seine. ~

Du douze ième jour du mois de Brumaire  
l'an neuf de la République française.

N. 4  
Rousselet  
Guillaume  
François  
ACTE DE DÉCÈS de Guillaume François Rousselet  
décédé le onze du dit à huit heure du soir  
âgé de huit ans, né à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant à Aubervilliers profession  
de fils de Martin François Rousselet  
Cordonnier et de Marie Marguerite Lamarche son épouse,  
demeurant en cette commune, le décès y est né le vingt six  
Janvier Mil sept cens quatre-vingt douze.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Martin François Rousselet  
pere de l'enfant, lequel était accompagné des citoyens Jean Houdet  
Bourlier âgé de quarante six ans, et Pierre Hardon rédigeant nos actes  
civils, âgé de cinquante neuf ans, demeurants en cette commune,  
lesquels ont tous signé avec moi après lecture faite.

P. Hardon  
Jean Houdet  
POUSSELET

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

Mairie d'Aubervilliers ~

Arrondissement communal de Franciade. Département  
de la Seine ~

Du vingt cinq ième jour du mois de Brumaire

l'an neuf de la République française.

N. 5  
Bonneau  
Pierre Honoré  
ACTE DE DÉCÈS de Pierre Honoré Bonneau  
Journalier - décédé le vingt cinq à huit heure du matin  
âgé de trente trois ans, né à Aubervilliers - département  
de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession  
de Journalier - fils de Christophe Bonneau Tailleur  
d'habits et de Marie Genevieve David son épouse demeurants  
en cette commune. Lequel a été marié aussi en cette commune  
le vingt neuf août mil sept cens quatre vingt onze avec  
Marie Louise Hardy, laquelle est existante.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Christophe Bonneau  
pere du décès âgé de soixante cinq ans, qui a signé, de Vincent  
Hardy son beau pere Journalier âgé de soixante deux ans demeu-  
rant en cette commune qui a déclaré ne savoir signer, de Jean  
Claude Hardy, son beau-frere, âgé de quarante sept ans, maçon  
demeurant en cette commune, qui a signé, de Pierre Bonneau son  
Oncle, âgé de cinquante trois ans Cultivateur demeurant en cette  
commune, lequel a signé.

Et sur l'attestation du citoyen Jean Valade officier de santé,  
demeurant en cette commune que nous avons requis de se transporter  
en la maison mortuaire, pour nous assurer du décès du dit Bonneau,  
conformement à l'arrêté du Préfet du vingt un Vendémiaire dernier  
lequel a signé et les témoins après lecture faite.

Christophe Bonneau  
Jean Hardy  
Jean Louis Hardy  
Pierre Bonneau  
Jean Valade

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



267



Du premier jour du mois de *Primaire* -  
l'an *neuf* de la République française.

N° 6

ACTE DE DÉCÈS d'un *Enfant femelle* -  
décédé le *depuis quelques jours* heure du -  
âgée de *quelques jours*, née à *terme* département  
d' - demeurant à - profession  
de - fille de -

Sur la déclaration à moi faite par. Le dit *enfant* du sexe féminin, a été trouvée morte hier, sur ce territoire au Canton près La Fontaine, à environs deux cens pas des maisons, laquelle est venue à terme suivant le rapport par écrit du citoyen *Ruellet* Officier de Santé demeurant en cette commune, datte de ce jour et d'après l'Ordonnance du citoyen *Roullier* Juge de Paix à la résidence de Pantin datte de ce jour d'aujourd'hui, d'après lesquels j'ai rédigé le présent acte, que les citoyens *Jacques Meziers* Adjoint et *Pierre Haidon* notre Secrétaire agé de cinquante neuf ans, Et ont signé avec moi, comme ayant été présent à la rédaction du Procès verbal du Juge de paix, Le citoyen *Ruellet* a aussi signé après lecture faite.

*P. Haidon* Ruellet

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars* Maire  
*meziers* adjoint



Du treizième jour du mois de *Primaire*  
l'an *neuf* de la République française.

N° 7  
*Bordier*  
*Ant.*

ACTE DE DÉCÈS d'Antoine *Bordier*, ancien Cultivateur décédé le *treize* à trois heures du matin agé de soixante dix sept ans, né à *Aubervilliers* département de la Seine demeurant à *Aubervilliers* profession de Cultivateur fils de défunt *Claude Bordier* et de défunte *Michelle Blancheteau*, marié en cette commune en première noces le quinze février mil sept cens cinquante un, avec *Catherine Meziers* et en secondes noces, aussi en cette commune, le vingt huit août mil sept cens cinquante huit, avec *Marie Anne Demars*, lesquelles sont décodées toutes les deux en notre commune, ainsi qu'il apert par nos registres. Sur la déclaration à moi faite par les citoyens *Pingard* gendre du décédé, agé de quarante cinq ans, *Claude Bordier* agé de cinquante quatre ans, *Paul Bordier* agé de cinquante un ans, *Toussaint Bordier* agé de quarante trois ans, *Nicolas Lemoine* agé de cinquante deux ans. Et *Jacques Zacharie Feragus Semurris*, agé de cinquante quatre ans, lesquels sont tous neveux du décédé tous cultivateurs et demeurant en cette commune, lesquels ont signé avec moi, après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen *Jean Baptiste Ruellet* Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel me atteste la mort du dit Antoine *Bordier*, en foi de quoi j'ai rédigé le présent acte qu'il a signé. *Ruellet* *Toussaint Bordier*

*Lemoine* *Jean Baptiste Ruellet* *Pingard* *Paul Bordier* *Zacharie Feragus*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. + défunt. - approuvé le renvoi. + *Jacques* un mot rayé nul. - approuvé le renvoi.

*Demars* Maire



Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade, Département de la Seine.

Du vingt un ième jour du mois de Primaire  
l'an neuf de la République française.

N° 8

*Rollet*  
*J<sup>ne</sup> Marguerite*

ACTE DE DÉCÈS de Jeanne Marguerite Rollet, Veuve  
décédée le vingt un à dix heures du matin,  
âgée de quatre vingt ans, née à Châlons département  
de la Marne demeurant à Aubervilliers profession  
de rentière fille de défunt Pierre Nicolas Rollet  
et de défunte Marguerite Maudhuij, laquelle a été mariée  
à Lisle Saint Louis en Lisle à Paris, avec Jean Louis  
Darcenville, lequel est décédé.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Pierre Nicolas Rollet  
neveu de la décédée, chapelier âgé de quarante deux ans  
demeurant à Paris, rue Baubourg numéros cinq cent soixant  
dix neuf, Section de la Réunion. Et Jacques Bertin, vivant  
de ses revenus, âgé de soixante six ans, propriétaire de la maison  
où demeurait la défunte, les quels ont signé avec moi après  
lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot  
Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel m'a attesté  
la mort de la dite Rollet, en foi de quoi j'ai rédigé le présent  
acte, qu'il a aussi signé. *Ruellot J<sup>B</sup> Bertin*  
*Jean Louis Darcenville*  
*Josephine Bouvie l'Allet*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*

Mairie d'Aubervilliers.

Arrondissement communal de Franciade  
Département de la Seine.



Du troisième jour du mois de Nivose.

l'an neuf de la République française.

N° 9

*Auvry*  
*J<sup>n</sup> Victor*

ACTE DE DÉCÈS de Jean Victor Auvry.  
décédé le trois à sept heures du matin  
âgé de deux ans, né à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant à dit Aubervilliers profession  
de fils de Jean Louis Auvry charotier  
et de Marie Denise Poisson sa légitime épouse demeurants  
en cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par la citoyenne Marie Denise  
Poison mere du décédé, attendu l'absence de son mari, charotier  
du train d'artillerie à Versailles, attendu qu'il fait partie  
de la requisition, et de Denis Poisson, grand pere du décédé, âgé  
de soixante ans, Journalier, demeurant en cette commune.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste  
Ruellot, Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel  
m'a attesté la mort du dit Jean Victor Auvry, et d'après son  
rapport j'ai dressé le présent acte qu'il a signé avec moi, ainsi  
Et ont  
que le premier témoin, le second a déclaré ne savoir signer  
après lecture faite. *M<sup>lle</sup> Denise Poisson*

*Ruellot*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Du troisième jour du mois de Nivose l'an neuf de la République française.

N° 102

ACTE DE DÉCÈS de Raimond Zacharie Lemoine, décédé le trois à une heure du soir, âgé de onze ans, né à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession de fils de Nicolas Lemoine, Cultivateur - et de Marie Marguerite Hemet, sa légitime épouse demeurants en cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Nicolas Lemoine - père du décédé, Jean Louis Hemet, son Oncle maternel - âgé de quarante six ans, Cultivateur demeurant en cette commune, et de Jacques Zacharie Feragus, serrurier, cousin germain du décédé, à cause de sa femme, âgé de cinquante quatre ans, demeurant en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi après lecture faite.

Et d'après le procès verbal par écrit du citoyen Latrielle Officier de Santé, chef de l'Aspice de Santé de Franciade Et ont datte de ce jour à quatre heures de relevée, signé Latrielle. dans lequel il nous a constaté le décès du dit Raimond Zacharie Lemoine, et ont signé.

Lemoine Antoine Lemoine Hemet

Constaté suivant la loi, par moi moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N Lemoine M. Feragus Demars Maire



Du vingt deux ième jour du mois de Nivose -

l'an neuf de la République française.

N° 112

Riot M. Goussier

ACTE DE DÉCÈS de Marie Genevieve Riot, femme de Claude Hebert, décédé le vingt deux à deux heures du matin - âgée de soixante seize ans, née à Aubervilliers - département de la Seine - demeurante au dit Aubervilliers profession de Cultivateur - fille de défunt François Riot et de défunte Michelle Poisson, mariée en cette commune le vingt deux Janvier mil sept cens cinquante trois, avec Claude Hebert - existant.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Claude Hebert Epoux de la décédée, Louis Bonneau et Nicolas Hemet gendres de la décédée, le premier âgé de trente cinq ans, et le second âgé de quarante trois ans, et Guillaume Bonneau, beau frere de la décédée, âgé de soixante sept ans, lesquels sont tous cultivateurs - et demeurants en cette commune.

Et d'après l'attestation verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellet Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel nous a attesté la mort de la dite Riot, d'après sa déclaration j'ai rédigé le présent acte qu'il a signé avec moi et les témoins, à l'exception de Claude Hebert et Nicolas Hemet qui ont déclaré ne savoir signer + son épouse - approuvé le renvoie.

Louis Bonneau Guillaume Bonneau Paul Hautot guillaume Hemet

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dominique Buechon Ruellet Antoine Feragus Demars Maire



Du vingt septième jour du mois de Nivose -  
l'an neuf de la République française.

N° 12

Bordier  
Marie

ACTE DE DÉCÈS de Marie Bordier, veuve de Louis Demars - décédée le vingt six - à huit heures du soir - âgé de soixante quinze ans, née à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant à Aubervilliers - profession de Cultivateur - fille de défunt Pierre Bordier, et de défunte Marie Demars son épouse. Née en cette commune le huit septem- bre mil sept cent vingt cinq. Mariée aussi en cette commune, le onze Octobre mil sept cent cinquante un; avec Louis Demars, lequel est - décédé en cette commune le vingt neuf Ventose l'an second de la repu- - blique.

Sur la déclaration à moi faite par Paul Demars, âgé de quarante huit ans, et Nicolas Demars âgé de quarante trois ans, tous les deux fils de la - décédée. Augustin Christophe Hardy, âgé de quarante six ans, gendre - de la décédée à cause de défunte Marie Louise Demars son épouse. Antoine - Pingard âgé de trente huit ans; et Guillaume Caron âgé de trente cinq - ans, tous les deux gendres de la décédée. Tous les sus dénommés sont tou- - Cultivateurs et demeurants en cette commune.

Et sur l'attestation verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot Officier - de Santé demeurant en cette commune, lequel nous a attesté la mort - de la dite Marie Bordier et d'après rapport nous avons dressé le présent - Et ont Acte qui a signé avec les témoins. - les citoyens - approuvé le renvoi.

N. Demars M. Bordier  
A. Pingard Hardy

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. En foi de quoi j'ai signé après lecture faite.

A Paris  
Paul Demars  
Denis Nicolas Demars Maire  
Guillaume Caron

Septième



275

Du dix Septième jour du mois de pluviôse -  
l'an neuf de la République française.

N° 13

Bordier  
M<sup>lle</sup> Marguerite

ACTE DE DÉCÈS de Marie Marguerite Bordier, femme de Paul Antoine Bordier décédée le seize - à neuf heures du soir - âgée de quarante trois ans, née à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession de cultivateur - fille de défunt Antoine Bordier et de défunte Marie Marguerite Hemet son épouse, née le vingt sept - Aout mil sept cent quatre vingt cinq, cinquante huit. Mariée en cette commune le vingt six Avril, mil sept cent quatre vingt - cinq, avec Paul Antoine Bordier, existant.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Paul Antoine - Bordier, âgé de cinquante un an, Epoux de la décédée, Claude - Bordier âgé de cinquante quatre ans, et Toussaint Bordier - âgé de quarante trois ans, tous les deux beaux frères de la - décédée. Cultivateurs et demeurants en cette commune, - lesquels ont signé avec moi après lecture faite. - trois mots rayés nuls.

Et sur l'attestation verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot - officier de Santé demeurant en cette commune lequel nous a attesté - la mort de la dite Marie Marguerite Bordier, et d'après son rapport - Et ont - pas rédigé le présent acte qui a signé avec nous.

Paul Antoine Bordier  
Jean Baptiste Bordier  
T. Bordier

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire  
Ruellot



Du vingt deux ième jour du mois de pluviose -  
l'an neuf de la République française.

N. 14

Hardy  
N. Marguerite

ACTE DE DÉCÈS de Marie Marguerite Hardy, Veuve de Jean -  
Thierry - décédée le vingt deux - à neuf heures du matin -  
âgée de soixante sept ans, née à Aubervilliers - département  
de la Seine - demeurant à Aubervilliers - profession  
de revendeuse de légumes fille de défunt Toussaint Hardy et de défunte  
Thérèse Victoire Bonneau son épouse, née le vingt neuf décembre mil -  
sept cent trente trois. mariée en cette commune le dix neuf février -  
mil sept cent cinquante neuf, avec Jean Thierry, lequel est décédé -  
en cette commune le cinq avril mil sept cent quatre vingt deux.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Claude Thierry, maçon  
fils de la décédée, âgé de trente six ans. Vincent Hardy, Journalier  
frère de la décédée, âgé de soixante trois ans. Et Jean Hardy mar-  
-chal, aussi frère de la décédée, âgé de cinquante six ans, tous demeurants  
en cette commune. Claude Thierry et Jean Hardy ont signé avec moi -  
Vincent Hardy a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et sur l'attestation verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot officier -  
de Santé demeurant en cette commune, lequel ma certifié la mort de  
la dite Hardy, et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qu'il  
a signé avec moi après lecture faite.

Et ont  
Claude Thierry  
Hardy Jean Claude Hardy

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ruellot Demars Maire



Du vingt huit ième jour du mois de pluviose  
l'an neuf de la République française.

N. 15

Douard  
Charlotte  
Claude

ACTE DE DÉCÈS de Charlotte Claude Douard, épouse de  
Jean Martin Landry décédé le vingt huit à trois heures du soir -  
âgée de soixante dix ans, née à Aubervilliers - département  
de la Seine - demeurant à Aubervilliers - profession  
de Journalière - fille de défunt Jean Douard et de défunte  
Marie Jeanne Frémin son épouse mariée le premier septembre mil -  
sept cent cinquante cinq, avec Nicolas Doublet, lequel est décédé  
en cette commune le vingt huit avril mil sept cent soixante deux.  
remariée en seconde nœus le vingt quatre novembre mil sept cent  
soixante deux, avec Jean Martin Landry, existant.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Jean Martin Landry -  
époux de la décédée, Journalier âgé de soixante ans. Pierre Durval  
nourrisseur âgé de quarante ans demeurant en cette commune  
gendre de la décédée, et de Pierre Cousin Journalier, gendre de la  
décédée, âgé de trente quatre ans, demeurant aussi en cette commune.  
Jean Martin Landry et Pierre Cousin ont déclaré ne savoir signer -  
après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier de Santé  
demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort de la dite  
Douard, d'après sa déclaration j'ai rédigé le présent acte qu'il  
a signé avec moi.

Et ont  
Valade  
Pierre Dusal  
Claude Lussaint Sorj

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Du huitième jour du mois de Ventose  
l'an neuf de la République française.

N° 16

*Perey*  
*M<sup>lle</sup> Victoire*

ACTE DE DÉCÈS de Marie Victoire Perey  
décédée le sept à cinq heures du soir  
âgée de quatre Jours, née à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant à Aubervilliers profession  
de fille de Pierre Augustin Perey batteur  
en grange et de Marie Victoire Caillie son épouse demeurant  
: rants en cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Pierre Augustin  
Perey pere de l'enfant et Pierre Haidon notre Secrétaire  
âgé de soixante ans.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier  
de Santé, demeurant en cette commune, lequel nous a attesté  
la mort de la dite Marie Victoire Perey, conformément à  
l'arrêté du préfet, du vingt un Vendémiaire dernier, et d'après  
son rapport nous avons dressé le présent acte qu'il a signé ainsi  
que le second témoin, le pere de l'enfant a déclaré ne savoir  
Et ont  
savoir signés après lecture faite.

*P. Haidon* *Valade*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Du vingt un ième jour du mois de Ventose

l'an neuf de la République française.

N° 17

*Hardy*  
*Augustin Christophe*

ACTE DE DÉCÈS d'Augustin Christophe Hardy.  
décédé le vingt un à cinq heures du matin  
âgé de quarante quatre ans, né à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant au dit Aubervilliers profession  
de cultivateurs fils de Christophe Hardy cultivateur  
et de Marie Catherine Bordier son épouse. marié en première nos, en  
cette commune le sept Octobre mil sept cent quatre vingt deux, avec Marie  
Louise Demars, et en seconde nos le treize Brumaire l'an neuf, avec  
Marie Catherine Rouveau, existante.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Christophe Hardy, pere du  
décédé âgé de soixante dix ans, de Paul Hardy son frere âgé de quarante  
un ans, de Paul Demars son beau frere âgé de quarante sept ans, de  
Paul Hautot son beau frere âgé de quarante trois ans, et de Jean Rouveau,  
aussi beau frere du décédé, âgé de quarante trois ans. tous les sus-dénommés  
sont tous cultivateurs et demeurants en cette commune, lesquels ont tous  
signé avec moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier de Santé demeurant  
en cette commune, lequel ma attesté la mort du dit Augustin Christophe  
Hardy, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un Ven-  
démiaire dernier, et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qu'il  
Et ont  
a signé avec moi.

*Paul Hardy* *Paul Hautot*  
*C. Hardy* *Nicolas Pell.* *Jean Rouveau*  
*Valade*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*N. Demars* *Paul Demars*  
*Demars Maire* *P. Pellier*



Du vingt sixième jour du mois de Ventose.  
L'an neuf de la République française.

N° 18

Poisson  
Marie Genevieve

ACTE DE DÉCÈS de Marie Genevieve Poisson, fille.  
décédée le vingt six à cinq heures du matin  
âgée de trente deux ans, née à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant àudit Aubervilliers profession  
de cultivateur fille de Claude Poisson cultivateur et  
de défunte Marie Thierry son épouse demeurant à Aubervil-  
liers.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Claude Poisson  
âgé de soixante six ans, père de la décédée.

Et le citoyen Jean Poisson son oncle paternel âgé de  
soixante dix sept ans, ancien cultivateur demeurant en cette  
commune, lesquels ont déclaré ne savoir signer après lecture  
faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier de santé  
demeurant en cette commune, lequel m'a attesté la mort de ladite  
Marie Genevieve Poisson, conformément à l'arrêté du Préfet de Police.  
Et ont du vingt un Vendémiaire dernier, et d'après son rapport, j'ai  
rédigé le présent acte qu'il a signé avec moi.

J. Valade

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Du onzième jour du mois de germinal  
L'an neuf de la République française.

N° 19

Heautot  
Paul

ACTE DE DÉCÈS de Paul Heautot  
décédé le onze à une heure du matin  
âgé de quarante cinq ans, né à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant àudit Aubervilliers profession  
de cultivateur fil de Nicolas Heautot et de défunte  
Marie Louise Heautot. Marié en cette commune le vingt sept  
septembre mil sept cent soixante dix neuf, avec Marie Michelle  
Hardy, laquelle est existante.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Christophe Hardy, beau-  
père du décédé âgé de soixante dix ans, cultivateur.

de Nicolas Petit beaufrère du décédé, aussi cultivateur âgé de  
quarante deux ans.

Et de Claude Leroy, aussi beaufrère du décédé, charretier âgé de cinquante  
six ans, les sus dénommés sont tous demeurants en cette commune.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellat Officier de santé  
demeurant en cette commune, lequel m'a attesté la mort dudit Paul  
Heautot, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un Vendémiaire  
dernier et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qui a signé avec moi.

Et ont après lecture faite. Claude Leroy a déclaré ne savoir signer

C. Hardy Nicolas Petit  
Paul Hardy N. C. Porchel. Ruellat  
M. D. Bordier

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.  
+ son épouse - approuvé le renvoi

Demars Maire



Du dix septième jour du mois de germinal  
l'an neuf de la République française.

N° 20.

*Duval*  
*Christophe*  
ACTE DE DÉCÈS de *Christophe Duval*, garçon  
décédé le dix sept à une heure du soir  
âgé de cinq heures ans, né à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant au dit Aubervilliers profession  
de fils de *Pierre Duval* Nourrisseur et de  
*Charlotte Doublet* son épouse demeurant en cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens *Pierre Duval*  
Nourrisseur, père de l'enfant, âgé de trente neuf ans demeurant  
en cette commune.

Et *Pierre Haidon* rédigeant nos actes civils, âgé de soixante ans  
demeurant en cette commune, lesquels ont signé avec moi après  
lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen *Jean Baptiste Ruellot* officier  
de santé demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort  
du dit *Duval* conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un  
Vendémiaire dernier, et d'après son rapport, j'ai rédigé le présent acte.  
Et ont  
quit a signé avec moi.

*P. Haidon* *Pierre Duval* *Ruellot*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* - Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars* Maire

origine



Du neufième jour du mois de Floreal.

l'an neuf de la République française.

N° 21.

*Bordes*  
*Bernard*

ACTE DE DÉCÈS de *Bernard Bordes*, époux en seconde noce  
de *Marie Angélique Erard* décédé le neuf à neuf heures du matin  
âgé de soixante un ans, né à *Pepieux* département  
du gers demeurant à *Aubervilliers* profession  
de serrurier fils de *Jean Bordes* et de  
*Marie Vivet* son épouse, lequel a été marié en cette com-  
mune le vingt un août mil sept cent quatre vingt, avec *Marie*  
*Angélique Erard*, laquelle est existante, elle était veuve de  
*François Benard*.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens *Nicolas Bordier* culti-  
vateur âgé de soixante ans, de *Louis Nicolas Poisson*, maçon  
âgé de trente sept ans et de *Jean Louis Marechal*, cordonnier,  
âgé de cinquante ans, les sus-dénommés sont tous amis du décédé  
et demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé avec  
moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen *Jean Baptiste Ruellot* officier  
de santé demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort du dit  
*Bernard Bordes*, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt  
un Vendémiaire dernier et d'après son rapport j'ai rédigé le présent  
acte qu'il a aussi signé.

*N. Bordier* *Marechal*  
*Poisson* *Bordier* *P. Haidon*

Constaté suivant la loi, par moi *Denis Nicolas Demars* Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Ruellot* *Demars* Maire



Du onze ième jour du mois de Floréal -  
l'an neuf de la République française.

N° 22

*Danquechin*  
*M. Dan*  
ACTE DE DÉCÈS de Marie Claude Danquechin, épouse de Michel Legendre décédée le onze dudit à sept heures du matin - âgée de soixante un ans, née à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession de cultivateur - fille de défunt Pierre Danquechin et de défunte Marie Anne Poisson son épouse, laquelle a été mariée en cette commune en première Noces le huit février mil sept cens soixante dix neuf, avec Nicolas Christophe Coquerel, et en seconde Noces, aussi en cette commune, le vingt quatre septembre mil sept cens quatre vingt trois, avec Michel Legendre, lequel est existant.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Michel Legendre, époux de la décédée âgé de quarante six ans, Paul Bonneau beau frere de la décédée - âgé de soixante onze ans, de Louis gilles Legendre beau frere âgé de quarante quatre ans, et de Raimond Rajet aussi beau frere de la décédée, âgé de cinquante trois ans; tous les sus nommés sont tous cultivateurs et demeurants en cette commune.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade officier de santé demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort de la dite Marie Claude Danquechin, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un vendémiaire dernier, et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qu'il a signé avec moi, ainsi que les citoyens Paul Bonneau et Raimond Rajet. L'époux de la décédée et Louis gilles Legendre ont déclaré ne savoir. Et ont signé après lecture faite.

P Bonneau REMONRAIE  
M. Boudier

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Paul haady Valade*  
Demars Maire



Du seizième jour du mois de Floréal -  
l'an neuf de la République française.

N° 23

*Boudier*  
*Gabriel Poiss*

ACTE DE DÉCÈS de Gabriel François Boudier, âgé de quarante sept ans, né à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession de cultivateur - fils de défunt François Boudier aussi cultivateur et de défunte Genevieve Bonneau son épouse, lequel a été marié en cette commune le treize novembre mil sept cens quatre vingt, avec Marie Sophie Leroux, laquelle est existante.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Simon Bonissant âgé de soixante trois ans, beau frere du décédé. Laurent Bonneau - âgé de trente huit ans, aussi beau frere du décédé, tous les deux cultivateurs, de Guillaume Fontaine maréchal, âgé de quarante deux ans, et de Claude Sellier cultivateur âgé de trente huit ans, ces deux derniers sont neveux du décédé, et tous les quatre demeurants en cette commune.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot officier de santé demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort du dit Gabriel François Boudier, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un vendémiaire dernier, et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qu'il a signé avec moi, ainsi que les témoins après lecture faite.

Louis Loussain Boudier Claude Sellier

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Fontaine Simon Bonissant G. Fontaine*  
*Laurent Bonneau*  
Demars Maire  
*Diffon e*  
*Ruellot*



Du vingt sixième jour du mois de Floreal l'an neuf de la République française.

N° 24. ACTE DE DÉCÈS de Jean Pierre Durand, époux de Marie Jeanne Baptiste Hoto - décédé le vingt cinq à six heures du soir âgé de quarante huit ans, né à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession de maçon - fils de défunt Pierre Durand, aussi maçon - et de défunte Marie Michelle Poquet son épouse. Lequel a été marié en cette commune le douze août mil sept cent soixante soix avec la dite Marie Jeanne Baptiste Hoto, laquelle est existante.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Etienne Julien Dupont - Cabaretier âgé de quarante trois ans, Claude Bordier cultivateur âgé - cinquante cinq ans, Jean Sulpice Vautrin Cordonnier, âgé de quarante sept ans, les sus dénommés sont tous amis du décédé et demeurants en cette commune.

Pierre Paul Durand, maçon âgé de vingt ans, l'un des fils du décédé, a aussi été présent audit acte.

Jean Pierre Baillet, Jardinier, âgé de vingt ans, gendre du décédé demeurant en cette commune, a aussi été présent à la rédaction du dit acte; tous les sus dénommés ont tous signé avec moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade officier de Santé demeurant en cette commune, lequel me atteste la mort du dit Durand, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un Vendémiaire, et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qu'il a signé.

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Etienne Dupont* Durand  
*Claude Bordier*  
*Jean Sulpice Vautrin* Baillet  
*Jean Pierre Baillet*  
 Demars Maire



Du cinquième jour du mois de Prairial l'an neuf de la République française.

N° 25. ACTE DE DÉCÈS de Marie Catherine Bordier, femme de George Boudier - décédée le cinq à une heure du matin - âgée de soixante sept ans, née à Aubervilliers - département de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession de cultivateur - fille de défunt Charles Bordier et de défunte Marie Genevieve Bonneau, laquelle a été mariée en cette commune le cinq octobre mil sept cent soixante sept avec George Boudier, existant.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens George Boudier époux de la décédée, âgé de soixante ans, cultivateur demeurant en cette commune; d'Etienne Demars, gendre de la décédée aussi - cultivateur demeurant en cette commune, âgé de trente cinq ans - de Louis Bonneau, aussi gendre de la décédée âgé de trente cinq ans, cultivateur demeurant à Franciade, et de Gabriel Gilles Boudier, beau frère de la décédée, âgé de quarante trois ans, demeurant en cette commune.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellet - officier de Santé demeurant en cette commune, lequel me atteste la mort de la dite Marie Catherine Bordier, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un Vendémiaire dernier et d'après sa déclaration j'ai rédigé le présent acte qu'il a signé avec moi après lecture faite.

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*J. Bonneau* George Boudier  
*Etienne Demars* Ruellet  
*G. G. Boudier* A. Boudier  
*Jean Baptiste Boudier*  
*Louis Pierre Boudier*  
 Demars Maire



Du vingt deuxième jour du mois de prairial. -  
L'an neuf de la République française.

N° 26?  
Heautot  
M<sup>me</sup> Marguerite

ACTE DE DÉCÈS de Marie Marguerite Heautot. -  
fille - décédée le vingt deux à quatre heures du matin  
âgée de vingt neuf ans, née à Aubervilliers - département  
de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession  
de Epicière - fille de défunt Nicolas Heautot et de -  
défunte Marie Nicole Boudier son épouse, née en cette commune -  
le Six Octobre mil sept cens soixante onze.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Nicolas Varenne beau-  
frère de la décedée, cabaretier, agé de trente huit ans demeurant en  
cette commune. De Jacques Nicolas Degrave, cousin germain, cultiva-  
teur, agé de quarante cinq ans. De Jean Bonneau, cousin à cause -  
de sa femme, cultivateur agé de quarante huit ans.

Et de Jean Nicolas Remet, cousin de la décedée à cause de sa  
femme, agé de quarante ans, cultivateur, tous demeurants en cette  
commune. Le citoyen Jean Bonneau a signé avec moi, les autres  
témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et ont - Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot  
Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel m'a attesté la  
mort de la dite Heautot, conformément à l'arrêté du Préfet de  
Police du vingt un Vendémiaire dernier, et d'après son rapport j'ai  
redigé le présent acte qui a signé.

Constaté suivant la loi; par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

P H 10. Boudier & P. Haidon  
Demars Maire & Ruellot  
Jean Bonneau



Du huitième jour du mois de Messidor -  
L'an neuf de la République française.

N° 27.  
Pingard  
Jean

ACTE DE DÉCÈS d'Antoine Jean Pingard, garçon -  
décédé le huit à sept heures du matin  
âgé de vingt deux ans, né à Aubervilliers - département  
de la Seine - demeurant au dit Aubervilliers profession  
de cultivateur - fils de Jacques Pingard cultivateur  
et de Marie Genevieve BORDIER son épouse, née en cette commune le dix sept -  
cembre mil sept cens soixante dix neuf. C'est par erreur que son acte de naissance  
le qualifie, fils de Jean Pingard, l'acte de naissance de son pere du vingt six  
août mil sept cens cinquante trois, et l'acte de notoriété passé chez le citoyen  
Codieu notaire en cette commune, le premier l'an trois, sont la preuve de ce  
que nous avançons.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Jacques Pingard, pere du  
dédé, Claude BORDIER son cousin issu de germain, agé de cinquante cinq ans,  
de Nicolas Lemoine aussi cousin issu de germain, agé de cinquante trois ans,  
aussi cultivateur; Et de Jacques Zacharie Ferragus serrurier agé de cinquante  
cinq ans, aussi cousin issu de germains du dédédé, à cause de Marie Reine  
Demars sa femme, les sus dénommés sont tous demourants en cette commune.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot officier de Santé  
demeurant en cette commune, lequel m'a attesté la mort du dit Antoine Jean  
Pingard, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un Vendémiaire  
dernier, et d'après son rapport j'ai redigé le présent acte qui a signé, et les  
témoins après lecture faite.

Et ont Pingard Lemoine  
Bordier  
Pierre Sallé Ferragus

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire & Ruellot



Du dixième jour du mois de Messidor  
l'an neuf de la République française.

N. 28

Cornely  
Anne Rosalie

ACTE DE DÉCÈS d'Anne Rosalie Cornely, fille  
décédée le neuf à neuf heures du soir  
âgée de trois mois ans, née à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant au dit Aubervilliers profession  
de fille de Louis Antoine Cornely  
peruquier et de Marie Jeanne Nouriant sa légitime épouse

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Louis Antoine  
Cornely père de la décedée et Pierre Haidon notre secrétaire  
âgé de soixante ans, demeurant en cette commune, ami du dit  
Cornely, lesquels ont signé avec moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot officier  
de santé demeurant en cette commune, lequel me atteste la mort de  
la dite Anne Rosalie Cornely, conformément à l'arrêté du Préfet  
de Police du vingt un Vendémiaire dernier, et d'après son rapport, j'ai  
rédigé le présent acte qui a signé.

Et ont

P. Haidon Cornely Ruellot

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire

quinze



Du douzeième jour du mois de Messidor  
l'an neuf de la République française.

N. 29

Meziere  
Jean

ACTE DE DÉCÈS de Jean Meziere, garçon  
décédé le douze à huit heures du matin  
âgé de quinze mois ans, né à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant à Aubervilliers profession  
de fils de Jean Simon Meziere culti-  
vateur et de Marie Thérèse Degrave son épouse demeurant en  
cette commune, lequel est né le vingt huit Ventose l'an huit de  
la République.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Jean Simon Meziere  
père du décedé et Christophe Degrave son grand-père, âgé de soixante  
neuf ans, cultivateur demeurant en cette commune, lequel a signé, le  
premier témoin a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier de Santé  
demeurant en cette commune, lequel me atteste la mort du dit Jean  
Meziere, et d'après son rapport, conforme à l'arrêté du Préfet de Police,  
du vingt un Vendémiaire dernier, j'ai rédigé le présent acte qui a  
aussi signé e Degrave Valade

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Du vingt trois ième jour du mois de messidor -  
l'an neuf — de la République française.

N. 309  
Poisson  
N. Haudon

ACTE DE DÉCÈS de Marie Madeleine Poisson -  
fille — décédée le vingt trois à deux heures du matin  
âgée de vingt mois, ans, née à Aubervilliers — département  
de la Seine — demeurant à Aubervilliers profession  
de — fille de Jacques Christophe Poisson -  
Journalier et de Marie Marguerite Gosse, son épouse  
demeurants en cette commune, laquelle est née le dix huit  
Brumaire l'an huit de la République.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Jacques Christophe  
Poisson père de la décédée, Vincent Hardy Journalier âgé  
de soixante treize ans, et Pierre Haudon notre Secrétaire -  
âgé de soixante ans, tous demeurants en cette commune  
les deux premiers témoins ont déclarés ne savoir signer. Le  
troisième a signé *P. Haudon*

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier de  
Santé demeurant en cette commune, lequel m'a attesté la mort de -  
Et ont la dite Marie Madeleine Poisson, et d'après son rapport, j'ai  
rédigé le présent acte conformément à l'arrêté du Préfet de police  
du vingt un Vendémiaire dernier, lequel a signé *J. Valade*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Du vingt sept ième jour du mois de Thermidor -  
l'an neuf — de la République française.

N. 31  
Duvall  
Constant

ACTE DE DÉCÈS de Foussaint Louis Duvall -  
— décédé le vingt sept à quatre heures du soir  
âgé de huit — ans, né à Aubervilliers — département  
d de la Seine — demeurant à dit Aubervilliers profession  
de — fils de Pierre Duvall nourisseur et  
de Charlotte Doublet sa légitime épouse demeurants en cette  
commune, le dit enfant y est né le vingt sept frumaire l'an  
second de la République.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Pierre Duvall père  
de l'enfant, et Pierre Haudon notre Secrétaire âgé de soixante  
ans demeurants en cette commune lesquels ont signé avec  
moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellet  
officier de Santé demeurant en cette commune, lequel m'a attesté  
la mort du dit Duvall, conformément à l'arrêté du Préfet de police  
du vingt un Vendémiaire dernier, et d'après son rapport j'ai rédigé  
le présent acte qu'il a signé avec moi et les témoins après  
Et ont lecture faite.

*P. Haudon* Pierre Duvall *Ruellet*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Demars Maire*



Du douze ième jour du mois de fructidor  
l'an neuf de la République française.

N° 32.

Cousin  
Jacques

ACTE DE DÉCÈS de Jacques Cousin, veuf de Marie Genevieve Legendre, décédé le douze à quatre heures du soir, âgé de soixante sept ans, né à Aubervilliers, département de la Seine, demeurant à Aubervilliers, profession de Journalier, fils de défunt Jean Cousin et de défunte Catherine Leboue son épouse, né le dix octobre mil sept cent trente quatre, le citoyen qui a rédigé son acte de naissance s'est mépris en le qualifiant fils de Catherine Valet, qui est le nom de sa grande mere, au lieu de Catherine Leboue qui est le nom de sa mere. Voyez son acte de mariage du seize aout, mil sept cent soixante deux. Marie Genevieve Legendre est décédée le treize prairial l'an deux.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Henry Cousin, son fils maçon, âgé de vingt deux ans, Guillaume Cousin, son frere âgé de soixante huit ans, cultivateur. De Jacques hemet Journalier gendre du decédé âgé de cinquante trois ans, et de Michel Jean-Baptiste Bonissant, aussi gendre du decédé, revendeur de légumes âgé de trente un ans, tous demeurants en cette commune le dernier témoin a signé avec moi, les trois premiers ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Valade Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort du dit Jacques Cousin, conformément à l'arrêté du Préfet de police du vingt un Vendémiaire dernier et d'après son rapport j'ai rédigé le présent acte qu'il a aussi signé après lecture faite.

Et ont Michel Jean Baptiste Bonissant

Madec Thier Valade

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Du vingt cinq ième jour du mois de fructidor  
l'an neuf de la République française.

N° 33.

Crémembé  
Anne

ACTE DE DÉCÈS d'Anne Crémembé, fille - âgée de soixante dix ans, née à Jaux, près Vezoul département de la Haute Saône demeurant à Aubervilliers profession de travaillant aux légumes fille de défunt et de défunte. - cette fille travaille en cette commune depuis environs quarante ans, laquelle est décédée au domicile du citoyen Nicolas Louis hemet cultivateur domicilié en cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Nicolas Louis hemet - âgé de quarante huit ans, Jean henault âgé de cinquante quatre ans, et de Jean Baptiste Demars âgé de vingt huit ans, tous voisins et amis de la decédée, et cultivateurs demeurants en cette commune, lesquels ont tous signé avec moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot Officier de Santé demeurant en cette commune, lequel ma attesté la mort de la dite Crémembé, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du vingt un Vendémiaire dernier. d'après son rapport, j'ai rédigé le présent acte qu'il a aussi signé.

Et ont

Jean-Baptiste Demars N. hemet

Ruellot

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars - Maire d'Aubervilliers - faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Demars Maire



Mairie d'Aubervilliers.  
Arrondissement communal de Francaide Département  
de la Seine.

Du deux ième jour du mois de complémentaire  
l'an neuf de la République française.

N°. 34.

Rayer  
N°. 11

ACTE DE DÉCÈS de Marie Agnès Rayer, femme de  
Philibert Grignon décédée le premier Jour à neuf heures du soir  
âgée de trente sept ans, née à Aubervilliers département  
de la Seine demeurant au dit Aubervilliers profession  
de ———— fille de Claude Rayer et de défunte Marie  
Agnès Thierry son épouse; laquelle est née en cette commune le deux  
Juillet mil sept cens soixante quatre. laquelle a été mariée aussi  
en cette commune, le vingt huit février mil sept cens quatre vingt  
onze, avec le citoyen Philibert Grignon, existant.

Sur la déclaration à moi faite par les citoyens Philibert Grignon  
Journalier âgé de cinquante ans, Epoux de la décédée; de Claude Rayer  
son père, cultivateur âgé de soixante treize ans; de Michel Rayer, âgé  
de quarante cinq ans cultivateur, et de Jean Remij Joseph Delehel, âgé  
de quarante ans, tailleur d'habits, ces deux derniers cousin germain de  
la décédée et tous demeurants en cette commune, les trois premiers  
sus dénommés ont déclaré ne savoir signer, le dernier a signé avec  
moi après lecture faite.

Et sur le rapport verbal du citoyen Jean Baptiste Ruellot Officier de  
santé demeurant en cette commune, lequel me atteste la mort de la dite  
Marie Agnès Rayer, conformément à l'arrêté du Préfet de Police du  
vingt un Vendémiaire dernier, et d'après son rapport, j'ai rédigé le présent  
acte qu'il a aussi signé.

*Philibert Grignon* *M. Ruellot*

Constaté suivant la loi, par moi Denis Nicolas Demars Maire  
d'Aubervilliers faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Denis Nicolas Demars*

*Louis Pierre Bordier*

Mairie d'  
Arrondissement communal d

Dix huitième et dix neuvième



Du jour du mois de  
l'an de la République française.

N°.

ACTE DE DÉCÈS d  
décédé le à heure du  
âgé de ans, né à département  
d demeurant à profession  
de fil de

Sur la déclaration à moi faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi Maire  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.



N<sup>o</sup>. Du jour du mois de  
 l'an de la République française.

ACTE DE DÉCÈS d  
 décédé le à heure du  
 Âgé de ans, né à département  
 d demeurant à profession  
 de fil de

Sur la déclaration à moi faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi Maire  
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

(35) Louis Lardiere, Epoux de Marie Genevieve  
 Grimpret, marié le trois Mars 1778, décédé à  
 Franciade à l'Hotel Dieu le 28 nivose an 9<sup>e</sup>

(36) Marguerite Poquet, née le 23 décembre 1728,  
 mariée en première Noce le vingt février 1759, avec  
 Jean Nicolas Gasteau; Et en seconde Noce le 16  
 Juin 1788, avec Louis Alexis Croquefer.  
 Décédé à l'Hotel Dieu de Franciade le 22  
 germinal l'an neuf.

(37) Laurent Aimé, décédé garçon à la Villette  
 le quatorze floréal an neuf, né à Aubervilliers le  
 huit aout mil sept cent quarante un, il était fils de  
 défunt Toussaint Aimé et de défunte Marguerite  
 Louise Cheval son épouse.

(38) Jean Louis Pirain Perquisitionnaire, décédé à l'hopital de  
 Cremona par suite de Blessures, dans le combat de l'an neuf



Répertoire ou Table Alphabétique  
 des Décès de l'an neuף républicain. ~

A	
9	Auvrij Jean Victor, fils de Jean Louis et de Marie Denise Poisson, agé de 2 ans . . . . . 3 Nivose
B	
9	Bonneau Pierre Honoré, époux de Marie Louise Hardy, fils de Christophe Bonneau et de Marie Genevieve David. 33 ans 25 Brumaire
7	Bordier Antoine, époux en 1 <sup>re</sup> de Catherine Meziere, veuf de Marie Jeanne Demars, fils de feu Claude et de défunte Mich <sup>le</sup> Blancheteau 77. 13 Fumaire.
12	Bordier Marie, veuve de Louis Demars, fille de défunt Pierre et de défunte Marie Demars, agée de 79 ans . . . . . 27 Nivose
21	Bordier Marie Catherine, femme de George Boudier, fille de défunt Charles Boudier et de défunte Marie Genevieve Bonneau. 67 ans 5 Prairial.
13	Bordier Marie Marguerite, épouse de Paul Antoine Boudier, fille de défunt Antoine Boudier et de défunte Marie Marguerite Hemet. 43 ans 17 Pluviose
21	Bordes Bernard, époux en 2 <sup>de</sup> noces de Marie Angélique Erard, fils de défunt Jean et de défunte Marie Vivet agé de 61 ans . . . . . 9 Florial.
2	Bouchez Marie Reine, épouse de Jean Nicolas Dubray agée de 63 ans . . . . . 16 Vendémiaire
23	Boudier Gabriel François, époux de Marie Sophie Leroux, fils de de défunt François et de défunte Genevieve Bonneau. 47 ans. 16 Floréal.
C.	
28	Cornely Anne Rosalie, fille de Louis Antoine et de Marie Jeanne Nouviant, agée de 3 mois . . . . . 10 Messidor.
32	Cousin Jacques, veuf de Marie Genevieve Legendre, fils de défunt Jean Cousin et de défunte Catherine Leboue. 67 ans . . . 12 Fructidor.
D.	
22	Danquechin Marie Claude veuve en 1 <sup>er</sup> de Nicolas Ephe Coquerel, épouse de Michel Legendre, fille de défunt Pierre et de défunte M. Anne Poisson. 64. 11 Floréal
11	Douard Charlotte Claude, épouse de Jean Martin Landry a épousé en 1 <sup>er</sup> Nicolas Doublet, fille de défunt Jean Douard et de défunte M <sup>re</sup> Jeanne Fremin 70. 28 Pluviose.
25	Durand Jean Pierre, époux de Marie Jeanne Baptiste Hoto, fille de défunt Pierre Durand et de défunte Marie Michelle Poquet. 48 ans . . . 26 Floréal.



20	Duval christophe, fils de Pierre Duval et de charlotte Doublet agé de cinq heures	17	germinal
31	Duval Louis Toussaint, fils de Pierre Duval et de charlotte Doublet, agé de 8 ans	27	Thermidor.
6	Infant femelle trouvée morte	1	Primaire.
<b>H.</b>			
16	hardy Augustin christophe, veuf de marie Louise Demars, puis a épousé M <sup>lle</sup> Caterina Rouveau, fils de Epe et de marie Caterina Bordier. 44.	21	Ventose.
14	hardy marie Marguerite, veuve de Jean Thierry, fille de défunt Toussaint hardy et de défunte Thérèse Victoire Bonneau. 67 ans	22	Pluviose
26	heautot marie marguerite, fille de défunt Nicolas et de défunte marie Nicole Boudier, agée de 29 ans.	22	Prairial.
19	heautot Paul, époux de marie michelle hardy, fils de nicolas et de défunte marie Louise heautot, agé de 45 ans.	11	germinal
3	huet marie michelle, fille de défunt Claude et de défunte marie Genevieve Pasquier, agée de 35 ans.	3	Brumaire.
37	Lamont amie		
<b>L.</b>			
10	Lemoine Raimond zacharie, fils de Nicolas et de marie marguerite huet, agé de 11 ans.	3	nivose.
31	Lordain Jean		
<b>M.</b>			
1	Marin Antoine Toussaint, fils de Guillaume et de marie Jeanne Veronique Bordier, agé de 11 mois.	15	Vendémiaire
29	meziere Jean, fils de Jean Simon meziere et de marie Thérèse Degrave, agé de 15 mois.	12	messidor
36	Boquel Moqueux		
<b>P.</b>			
17	Perey Marie Victoire, fille de Pierre Augustin et de marie Victoire Caillie, agée de 4 Jours.	8	Ventose.
27	Pingard Antoine Jean, fils de Jacques et de marie Genevieve Bordier, agé de 22 ans.	8	messidor
18	Poisson marie Genevieve, fille de Claude Poisson et de défunte marie Thierry agée de 32 ans.	26	Ventose
30	Poisson marie madeleine, fille de Jacques christophe et de marie Marguerite Gosse, agée de 20 ans.	23	messidor.
38	Pirain (Jean Louis)		
<b>R.</b>			
31	Rayer marie Agnès, épouse de Philibert Gignon, fille de Claude Rayer et de défunte marie Agnès Thierry. 37.	2	Complémentaire

11	Riot marie Genevieve, femme de Claude hebert, fille de défunt François Riot et de défunte michelle Poisson 76.	22	Nivose.
8	Rollet Jeanne Marguerite, veuve de Jean Louis Darcenville, fille de défunt Pierre Nicolas Rollet et de défunte marg <sup>te</sup> maud hug. 80.	21	Primaire.
4	Rousselet Guillaume François, fils de martin François et de marie Marguerite Lamarche, agé de 8 ans.	12	Brumaire.
<b>T.</b>			
33	Tremembé anne, fille de défunt et de défunte, agée de 70.	25	Fruktidor.

Le total des décès de l'an neuf de la commune d'Aubervilliers est de 34 dont 16 masculin et 18 féminin.

*Il acte en plus*